Perspectives

Magazine d'information municipale
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

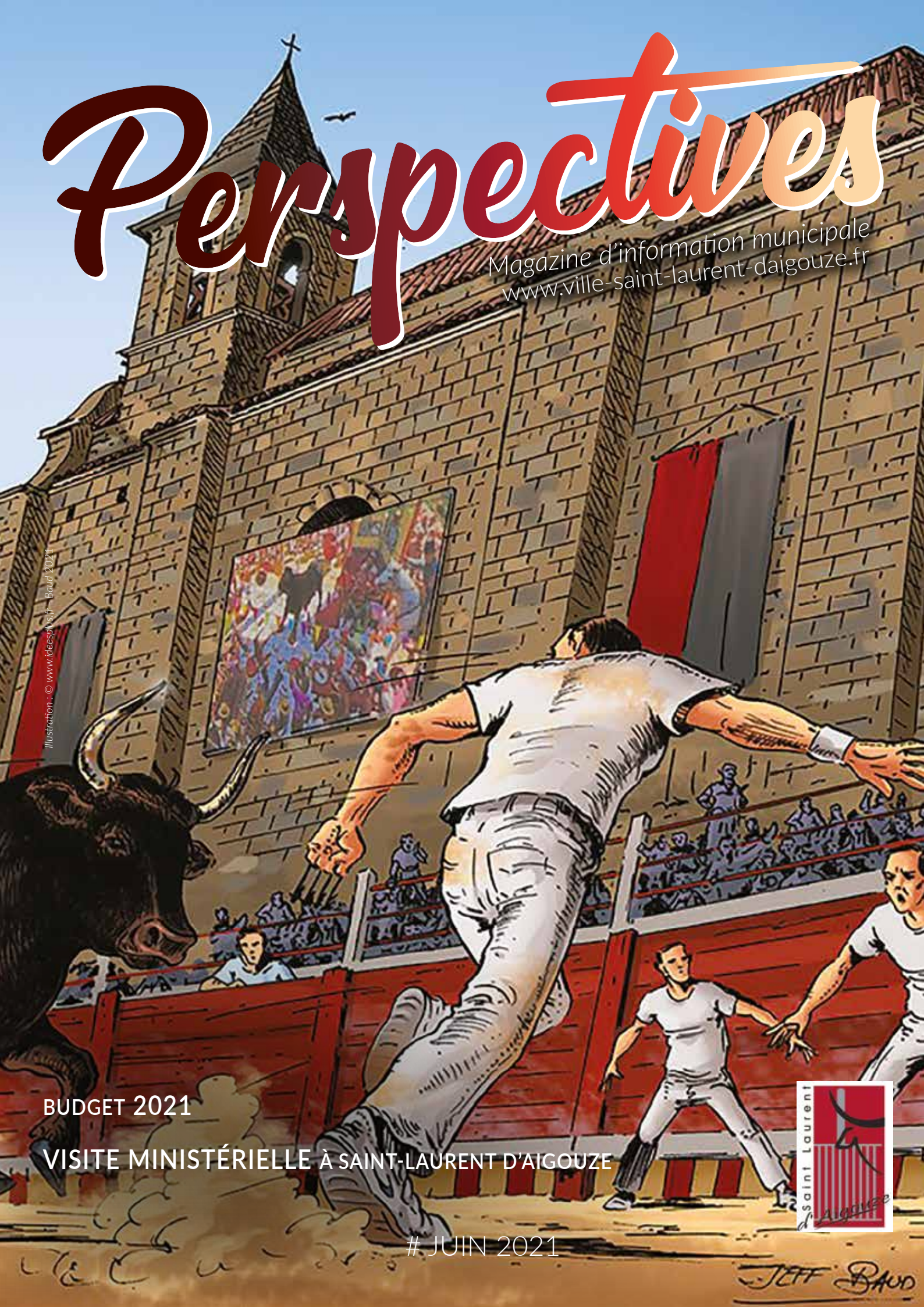

Illustration : © www.ideespoc.fr – Baud 2021

BUDGET 2021

VISITE MINISTÉRIELLE À SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

JUIN 2021



SOMMAIRE

Édito 3
Budget 4
Urbanisme – travaux 6
Cadre de vie 7
C.C.A.S 9
Enfance – Jeunesse 12
Actualités 13
Culture 19
Histoire et Patrimoine 22
Ici Tout Commence 24
Environnement 26
CC Terre de Camargue 28
Vie associative et sportive 30
Tribune libre 34
État civil 34
Agenda 35

MAIRIE

Rue Henri Méry
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11
accueil@mairiesldaigouze.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Juillet et août uniquement du lundi au vendredi de 8h à 15h

SERVICE URBANISME

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

ADMINISTRATION

Direction générale des services : dgs@mairiesldaigouze.fr
Secrétariat du maire, affaires générales : 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
Service ressources humaines
04 66 88 84 82 - secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
04 66 88 84 86 - administratif@mairiesldaigouze.fr
Police municipale : 04 66 88 11 99 - police@mairiesldaigouze.fr
État civil - Vie scolaire : 04 66 88 12 77
administratif@mairiesldaigouze.fr
Centre Communal d'Action Sociale : 04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
Communication, culture, protocole, sports, associations :
04 66 88 17 00 - communication@mairiesldaigouze.fr
Services techniques : 04 66 88 32 10 - stm@mairiesldaigouze.fr
Police de roulage : 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
Accueil de loisirs : 04 66 77 29 51
accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr
Centre multi-accueil : 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
Marchés publics, comptabilité, élections : 04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
Comptabilité, assistante de prévention : 04 66 88 84 85
compta2@mairiesldaigouze.fr
Office de tourisme intercommunal : 04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr

Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET INFO FLASH
(téléchargeable gratuitement)

Directeur de publication : Thierry Féline - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la commission communication - Couverture : dessin du dessinateur Jeff BAUD, issu de l'album « À la découverte du Gard » des éditions Idées Plus - Crédit photos : Cyril Devauchaux (photo édito), S.Pascal (photo sommaire), Didier Law, Rodolphe Teyssier, Laure Perrigault-Launay, Evelyne Féline, Didier Segarra, accueil de loisirs, centre multi-accueil, services techniques, service communication, pexels.com.
Tirage en 2200 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie E.K. Impression - Conception S.PASCAL : 06.14.28.11.00

IMPRIM'VERT® PEFC
Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé

ÉDITO



Au mois de mars, les différents budgets de la commune ont été votés à l'unanimité sans augmentation des taxes et taux d'imposition.
Deux orientations ont été fixées : la maîtrise de la masse salariale et celle de la dette.
La masse salariale représente 37% du montant total du budget principal. Ce pourcentage est dans la bonne moyenne départementale de la strate. Si l'on cumule la masse salariale des deux budgets, mairie et CCAS comprenant le centre multi accueil et le centre de loisirs, le taux est de 45 %. Ce pourcentage est élevé. Toutefois, c'est un choix politique en direction de la famille avec les services d'accueil des enfants.
Concernant la dette, dès cette année, un emprunt de 500 000 € arrive à échéance. Cet emprunt avait été contracté en 2004 pour le financement de la construction du centre multi accueil (crèche) et la réfection des chemins dégradés suite aux inondations.
Cette situation financière va permettre de poursuivre les réfections de chemins et voieries. C'est du concret, les consultations des entreprises sont en cours.

Dans le domaine des travaux, un parking, à proximité du monument aux morts, va être réalisé. Une convention de mise à disposition a été signée avec l'Etablissement Public Foncier (Etat), propriétaire des sols et la mairie suivie d'un avenant avec la SAFER et l'occupant des lieux. La production ITC financera les travaux. Cet aménagement permettra d'améliorer le problème du stationnement dans le village.
Soyez certains que je suis conscient de cette situation. Toutes les hypothèses et solutions sont étudiées.
La classe supplémentaire est terminée et sera très prochainement mise à disposition de l'enseignement scolaire.
Les travaux de rénovation de l'église vont se poursuivre. A ce sujet, une subvention importante a été allouée par le département dans le cadre du contrat territorial.

Enfin, concernant le déconfinement prévu par le gouvernement, les commerces ont rouvert et notamment les bars et restaurants. Ces réouvertures progressives vont nous permettre de retrouver une vie plus agréable, conviviale et sociale.
Ce qui m'amène à évoquer la fête votive 2021 et les différentes manifestations culturelles, sportives et taurines à venir. Durant les mois de juillet et août, les divers événements programmés pourront très certainement se tenir. La fête étant prévue du 21 au 29 août, je suis confiant pour qu'elle puisse se dérouler avec d'éventuelles restrictions sanitaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison estivale.

Thierry Féline
Maire



L'évolution de la situation sanitaire est permanente. Les informations concernant les programmations et les protocoles mis en place sont celles de la date du bouclage du magazine. Elles sont susceptibles de ne plus être d'actualité le jour de sa distribution dans vos boites aux lettres.

BUDGET 2021

Dépenses de fonctionnement

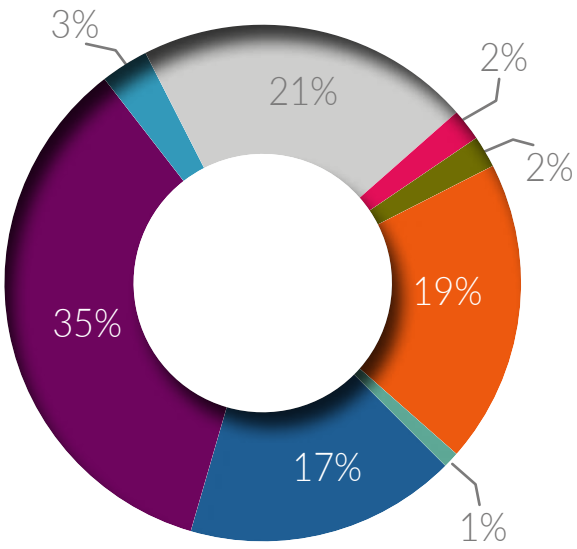

●	Charges à caractère général	644 570 €
●	Charges de personnels et frais assimilés	1 340 900 €
●	Atténuations de produits	130 983 €
●	Autres charges de gestion courante	810 457 €
●	Charges financières	68 000 €
○	Charges exceptionnelles	0 €
●	Dépenses imprévues	55 583,81€
●	Virement à la section d'investissement	716 071,92 €
●	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 470,18 €
	TOTAL	3 808 035,91 €

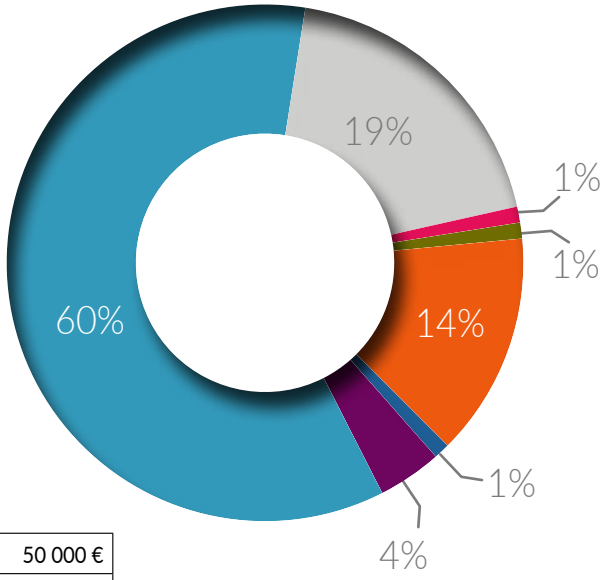

Recettes de fonctionnement

●	Atténuation de charge	50 000 €
●	Produit des services	156 000 €
●	Impôts et taxes	2 288 233 €
●	Dotations, subventions, participations	732 346 €
●	Autres produits de gestion courante	12 000 €
○	Produits exceptionnels	0 €
●	Opération d'ordre de transfert entre sections	20 000 €
●	Résultat reporté	549 035,91 €
	TOTAL	3 808 035,91 €

Dépenses d'investissement

●	Immobilisations incorporelles	32 000 €
●	Immobilisations corporelles	131 750 €
●	Immobilisations en cours	858 000 €
●	Emprunts et dettes assimilées	174 000 €
●	Dépenses imprévues	20 000,10 €
●	Opérations d'ordre entre sections	20 000 €
●	Solde d'exécution négatif reporté	578 349,78 €
	TOTAL	1 814 099,88 €

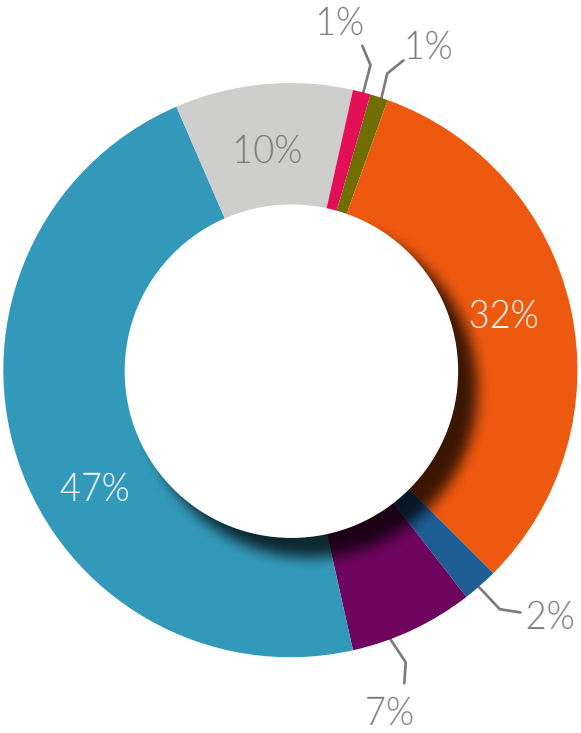

Recettes d'investissement

●	Subventions d'investissement	101 564 €
●	Emprunts et dettes assimilées	200 000 €
●	Dotations, fond divers et réserves	754 993,78 €
○	Produits de cessions	0 €
●	Virement de la section de fonctionnement	716 071,92 €
●	Opérations d'ordre entre sections	41 470,18 €
○	Opérations patrimoniales	0 €
	TOTAL	1 814 099,88 €

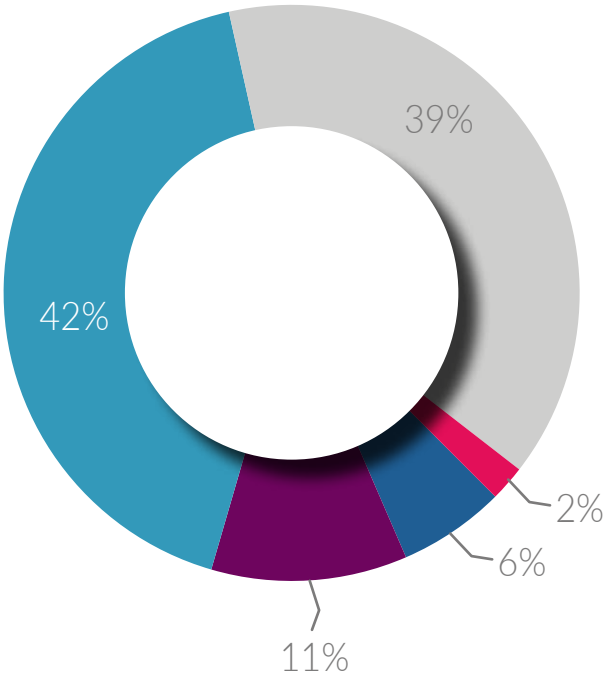

Taxe d'habitation : 17,83 % inchangée depuis 2017

Taxe foncière : 23,62 % inchangée depuis 2017

Taxe foncière non bâti : 69,67 % inchangée depuis 2017

URBANISME TRAVAUX

Nouvelle classe au groupe scolaire Chloé Dusfourd

La nouvelle classe a été réceptionnée par la municipalité début mai, puis aménagée par les services techniques municipaux. Sa fabrication en bois offre une isolation thermique et acoustique de grande qualité. Des tests d'étanchéité ont été réalisés afin d'en vérifier les performances.



Réhabilitation du chemin vieux d'Aigues-Mortes

ENEDIS, fournisseur d'électricité, a procédé à l'enfouissement de la ligne haute tension située chemin vieux d'Aigues-Mortes (jusqu'à l'angle du chemin des Candelliers). Après avoir refermé la chaussée, l'entreprise de travaux publics a proposé à la municipalité de procéder à prix coûtant à la réhabilitation du revêtement d'une partie du chemin vieux d'Aigues-Mortes. C'est désormais chose faite.

CADRE DE VIE

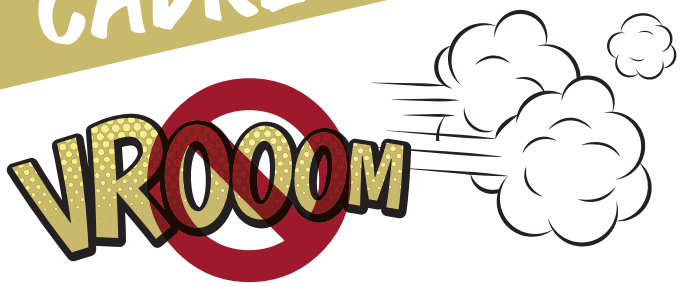

Stop à la vitesse excessive dans le village !

De nombreux Saint-Laurentais sont inquiets, lassés, voire exaspérés de la vitesse excessive de certains véhicules (voitures, camionnettes et deux roues) aux entrées du village, sur les avenues et les boulevards comme dans les rues. Ces conduites imprudentes font courir de graves risques aux autres usagers et tout particulièrement aux piétons et cyclistes. Elles préoccupent également un grand nombre de parents, soucieux pour les déplacements et la sécurité de leurs enfants. De plus, ces conducteurs, la plupart du temps, négligent le respect de la règle de priorité à droite qui s'applique à presque toutes les intersections de la commune. La municipalité a donc décidé de mettre en place des contrôles de vitesse qui seront réalisés soit par la police municipale soit en faisant appel aux forces de gendarmerie. Quelques amendes et pertes de points ramèneront peut-être à la raison ces conducteurs qui considèrent que, dans le village, on peut s'affranchir des plus élémentaires règles de sécurité et de prudence, pourtant si importantes pour notre bien-être à tous à Saint-Laurent !

Rue du Cantonnat

Face à l'étroitesse de la rue du Cantonnat et pour éviter que les véhicules trop larges ne s'y engage comme c'est souvent le cas, la municipalité a fait installer deux panneaux de signalisation (à l'entrée de la rue et angle rue Pierre Babinot). Ces derniers indiquent la largeur de la rue (2m20) et la longueur des véhiculer autorisés à y circuler (5m).



Des locaux réhabilités

Le local « jeunesse et partage » situé à l'entrée du groupe scolaire, ainsi que le nouvel espace « associatif » au-dessus de la Poste ont été réhabilités. Les travaux ont été réalisés par les services techniques encadrés par Renaud Martinet et en partenariat avec l'association « Passe Muraille ». Merci à toute l'équipe du service entretien encadré par Béatrix Rance qui a profité du confinement pour donner un grand coup de nettoyage aux structures scolaires et à l'accueil de loisirs. Ces derniers sont maintenant prêts à être aménagés, inaugurés et mis à disposition, dès que la situation sanitaire le permettra.



De nouvelles places en « zone bleue »

La municipalité a mis en place deux places de stationnement en zone bleue devant la pharmacie, elles remplacent celles qui se trouvaient devant la fontaine du Griffou.



Les autres zones existantes se situent devant le bureau de tabac, la boulangerie Mauzac et la boulangerie Gilles. Nous étudions la possibilité de créer des zones supplémentaires, notamment à proximité des écoles afin d'améliorer la circulation. Nous rappelons que la durée de stationnement est limitée à 20 minutes, que le disque de stationnement est obligatoire en indiquant l'heure d'arrivée et que le non-respect de ces règles est passible d'une amende de 35€ (réglementation du code de la route). Vous pouvez vous procurer les disques de stationnement, au bureau de tabac, au prix de 1,50€. Merci de respecter ces emplacements.

Un village fleuri

Il ne fallait pas que ces mots restent vains : en guise de bienvenue, trois petits cyprès sont en place à l'entrée de Saint-Laurent, en arrivant par l'avenue d'Aigues-Mortes, et le fleurissement de notre village est en cours ! Certains lieux sont déjà multicolores, d'autres suivront. Nous sommes encouragés dans notre tâche en voyant de jolies réalisations paysagères de particuliers. Nous nous réjouissons de ces belles initiatives que nous espérons de plus en plus nombreuses et qui motivent la volonté que nous avons d'embellir notre cadre de vie à tous.

Stop aux insalubrités

De jolies vues aériennes exposent notre territoire à la télévision, notamment grâce à la série « Ici Tout Commence ». Au fil des jours, notre village attire de nombreux visiteurs. Œuvrons tous ensemble pour que Saint-Laurent soit beau, propre et accueillant. Nous avons augmenté la fréquence des ramassages des poubelles de ville et des petits encombrants, nous avons demandé que les containers soient rentrés afin qu'ils ne traînent pas sur la voie publique en dehors des jours de collecte ; des panneaux « non aux dépôts d'encombrants » ont été installés aux abords des colonnes de tri. Des sacs pour les déjections canines sont à disposition dans de nombreux endroits du village et nous informons régulièrement que le non-respect des règles est passible d'amendes. Malheureusement, certaines personnes font toujours preuve d'incivilités et mettent à mal tous nos efforts. Des dépôts sauvages, déjections canines sont encore régulièrement constatés aux pieds des colonnes, au passage souterrain, dans les espaces verts et chemins et même dans les espaces verts. Nous vous demandons de ramasser les déjections de vos animaux. Les propriétaires de chiens oublient que nos rues, trottoirs et espaces verts sont des espaces de vie et de jeux pour nos enfants, que les trottoirs souillés sont empruntés par des piétons de tout âge, par des poussettes. Qui pense aux personnes à mobilité réduite qui passent sur ces souillures, aux jeunes enfants qui courent sans trop regarder où ils mettent les pieds ? Nous en appelons au civisme de chacun pour stopper ces nuisances qui impactent notre quotidien, notre environnement et notre image !



REALISATION DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

- Installation de végétaux et création d'un abri poubelles, salle Vincent Scotto
- Taille des arbustes (Lotissement d'Aou fare et Avenue du Général Trouchaud)
- Installation de végétaux dans divers endroits du village



















- Marquage au sol (rue Pasteur et devant crédit agricole) et marquage « croix » devant l'antiquaire (Boulevard Gambetta)
- Installation de nouvelles grilles de ville Boulevard Alexandra David Neel et Avenue du Vidourle
- Construction et enduit d'un mur au groupe scolaire Chloé Dusfourd
- Réfection de la structure, présidence des arènes
- Trous bouchés dans les rues
- Les toilettes publiques situées Boulevard Gambetta seront prochainement réhabilitées

C.C.A.S

Le CCAS s'est mobilisé pour la vaccination !

Lors de l'ouverture du centre de vaccination Terre de Camargue fin février, de nombreux administrés ont souhaité pouvoir bénéficier de la vaccination. Face à la forte affluence, le CCAS et l'accueil de la ville ont réagi très rapidement et une liste d'attente a immédiatement été mise en place ! En relevant l'identité et les coordonnées de chacun, les agents pouvaient alors procéder à l'inscription. Un service très apprécié des aînés de la commune, qui, pour la plupart n'ont pas d'accès à internet. Malheureusement, dans ses dernières directives, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a demandé de ne plus procéder aux inscriptions pour les administrés. Un service qui aura tout de même permis à plus d'une centaine de Saint-Laurentais et Saint-Laurentaises de bénéficier de la vaccination contre la Covid-19.

Le CCAS et le service emploi de la CCTC

Le Centre Communal d'Action Sociale est partenaire du service emploi de la Communauté de communes Terre de Camargue. Créé en 2016, ce service est destiné aux demandeurs d'emploi, salariés, porteurs de projets, chefs d'entreprises, etc. Les personnes sont accompagnées dans leur recherche d'emploi, de formation, de reconversion professionnelle ou de création d'activité. Des entretiens individuels et des ateliers leur sont également proposés. Le service emploi accueille des permanences de partenaires, la mission locale (- de 26 ans), la CCI, Cap emploi, etc.

Renseignements :
04 66 53 61 38

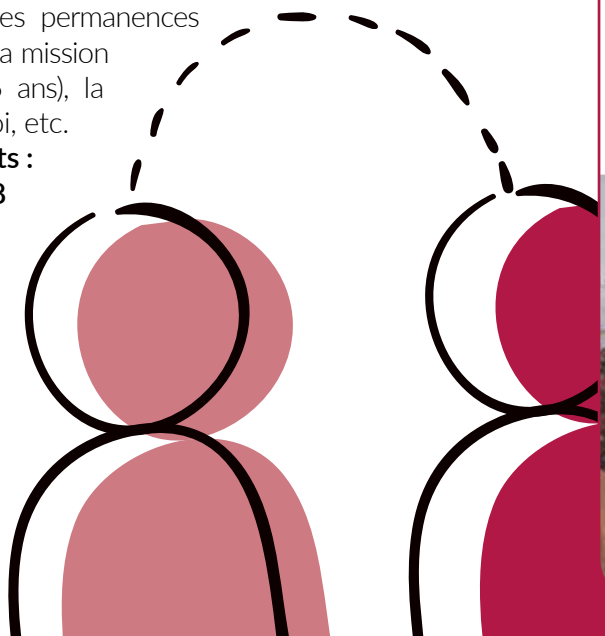

Véhicule social : la famille des bénévoles s'agrandit

Un appel a été lancé dans le dernier magazine municipal, afin d'agrandir l'équipe de bénévoles pour la conduite du véhicule social. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres : Rosine Allouche, Josiane Berthomieu et Cathy Dublin. Ils rejoignent une équipe dynamique déjà composée d'Anibal Frazao, de Michèle Haase et Patrice Nevière. Vous souhaitez également vous impliquer ? **Veuillez joindre le CCAS au : 04 66 88 12 77**

Carême, don de denrées alimentaires

L'église de Saint-Laurent d'Aigouze a sollicité ses paroissiens par un appel aux dons, sous la forme de denrées alimentaires non-périssables, destinés au Centre Communal d'Action Sociale de la commune. A l'issue de la messe dominicale du dimanche 21 mars, Fernande Biau, au nom de la paroisse, a remis ces dons aux représentantes du CCAS, Marie-Luce Pélissier-Jaber, vice-présidente et Michèle Haase, membre dynamique et fidèle conductrice du véhicule social. Cette année, les paroissiens ont choisi de remettre les produits de cette collecte au Centre Communal d'Action Sociale. «Nous remercions très sincèrement la paroisse» souligne Evelyne Féline, adjointe aux affaires sociales. Les dons, sous la forme de « paquets », ont été distribués aux familles Saint-Laurentaises bénéficiaires.



Convention France Alzheimer « ville aidante »

C'était une volonté, c'est désormais fait !
Le CCAS s'engage et signe une convention avec France Alzheimer. Lorsque la situation sanitaire le permettra, des ateliers et des rencontres seront proposés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, mais également aux proches aidant concernés par ces pathologies. Cette association a pour vocation d'informer, soutenir et conseiller les familles qui accompagnent un proche atteint par ces pathologies. Les dates des ateliers et rencontres vous seront prochainement communiquées.

Un partenariat avec le secours populaire Français

Le CCAS, toujours dans sa volonté de proposer de nouveaux services aux administrés, va s'engager dans un partenariat avec le Secours Populaire Français. Les membres du CCAS ont dernièrement rencontré les représentants du Secours Populaire de Nîmes pour évoquer les diverses actions qui pourraient être mises en place dans la commune et notamment le projet « Solidaribus ».
Il s'agit d'un service de proximité proposant des permanences d'accueil et de solidarité par les bénévoles du Secours Populaire afin de venir en aide aux personnes en situation d'isolement, de précarité, etc. L'objectif est de maintenir un lien social et développer une solidarité de proximité. Nous vous communiquerons dès que possible, les jours de permanences.

Lancement d'une ABS (Analyse des Besoins Sociaux)

La réalisation d'une ABS (Analyse des Besoins Sociaux) est obligatoire pour un CCAS. Il s'agit de faire réaliser un « diagnostic » socio démographique de la commune. Cette analyse permettra d'avoir un regard objectif de la situation et de l'évolution des réalités sociales sur le territoire communal et d'orienter l'action municipale en fonction des besoins, de la petite enfance au 4ème âge en passant par la jeunesse, le logement etc. Concernant la réalisation d'une première ABS, c'est une approche globale qui sera réalisée, puis complétée ultérieurement par des analyses thématiques.

Une vente de fleurs au profit de la Ligue contre le Cancer

Pour la première fois, la Ligue contre le Cancer a organisé une vente de plantes et fleurs aromatiques sur le marché de Saint-Laurent d'Aigouze, le vendredi 23 avril. En seulement 3h, les bénévoles de la Ligue ont vendu la totalité des nombreuses plantes proposées. «Nous avons été fortement impressionnés par la dynamique et la participation des habitants» indique Marie-Joëlle Ribard bénévole en charge de la délégation (Saint-Laurent d'Aigouze, Aigues-Mortes et Grau-du-Roi). Les bénéfices collectés seront entièrement reversés à la Ligue et permettront d'améliorer le quotidien des personnes concernées par la maladie. La Ligue assure également des permanences, le 3ème mercredi de chaque mois en mairie, sans rendez-vous pour accueillir les personnes, les informer et les soutenir.



à noter

Numéros d'appels d'urgence

119 Enfance en danger, numéros gratuit, H24 et 7j/7.

115 Difficultés majeures, absence ou perte de logement, violences conjugales, expulsion.

3919 Femmes victimes de violences, écoute et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

RAPPEL des missions et rôles du CCAS

Le CCAS est une structure d'accueil, d'écoute, de conseils, d'informations et d'orientation.
Ils vous accompagnent dans vos démarches (APA, aide sociale, ménagère, hébergement). De plus, le CCAS participe aux aides financières exceptionnelles pour des personnes rencontrant diverses difficultés (restaurant scolaire, aide alimentaire etc.)
Le CCAS vous accueille les mardis et jeudis de 9h à 12h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Les lundis après-midi, sans rendez-vous, sont réservés à l'accompagnement administratif (constitution de divers dossiers, remboursements sécurité sociale etc.)
Téléphone : 04 66 88 12 77

PERMANENCES

Assistance sociale de la MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Permanences téléphoniques au :
04 66 63 68 74
les mardis et jeudis matin de 9h à 12h
Assistance sociale du conseil départemental
Tous les mercredis matin, de 9h à 12h en mairie, sur rendez-vous, en appelant au
04 66 53 74 41 et centre médico-social d'Aigues-Mortes aux jours et horaires suivants : *du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h*
Assistante sociale de la caisse d'allocations familiales (CAF)
Uniquement sur rendez-vous au :
04 66 27 80 31
Permanence de la Ligue contre le Cancer
Le 3ème mercredi de chaque mois sans rendez-vous
Présence 30 (Association d'aide à domicile)
Le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h
Conciliateur de justice
Monsieur Didier Lin, *le 1er mardi de chaque mois, de 14h à 17h sans rendez-vous*
« Espace France Services » à Aigues-Mortes, accompagnement dans les démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé…)
Horaires : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h.

Comité de pilotage, mutuelle de santé communale

La santé et la solidarité sont des enjeux prioritaires de notre société. C'est pourquoi le CCAS de Saint-Laurent d'Aigouze souhaite proposer aux Saint-Laurentais, la mise en place d'une mutuelle communale. L'objectif de ce dispositif est d'améliorer l'accès aux soins en permettant aux administrés de souscrire à une complémentaire santé à des tarifs préférentiels. Un comité de pilotage sera prochainement mis en place avec les différents acteurs médicaux, paramédicaux et membres du CCAS. Plusieurs mutuelles sont actuellement sollicitées afin d'établir un comparatif. Par la suite, une fois le partenaire choisi, un référent assurera des permanences en mairie afin d'accompagner les adhérents.

Espaces sans tabac

Evelyne FELINE, adjointe aux affaires sociales, a rencontré Christine PALA (Communauté de communes Terre de Camargue) et Marie-Joëlle RIBART, déléguée ligue contre le cancer dans le cadre de la sensibilisation à la consommation du tabac.

Il sera prévu la pose de panneaux « Espace sans tabac » aux endroits stratégiques de la commune et la Communauté de communes Terre de Camargue viendra compléter ce dispositif en posant une signalétique sur leurs bâtiments (gymnase, médiathèque, office de tourisme).

Evelyne FELINE se dit très satisfaite de cette dynamique territoriale afin de sensibiliser et d'agir sur un sujet de santé publique mais aussi d'environnement.



ENFANCE JEUNESSE

Journée festive à la crèche



Le mardi 4 mai, les enfants de la crèche «le petit monde» ont passé une journée festive sur le thème du carnaval. Sous un beau soleil de mai, les enfants ont participé à une chasse aux œufs en extérieur et ont pu danser à l'occasion de la boom organisée ! Le déjeuner a été pris sous la forme d'un pique-nique en plein air. Les enfants se sont amusés.

Carnaval école maternelle

Le carnaval de l'école maternelle s'est déroulé le vendredi 30 avril. Les enfants ont pu fêter le retour à l'école après la lourde période de confinement. Ce fût une journée appréciée de tous !



VIE SCOLAIRE

Prévention routière pour les CE2 et CM2

Chaque année scolaire, les élèves de CE2 et CM2 du groupe scolaire Chloé Dusfourd bénéficient d'exercices de prévention routière mis en place par la municipalité et animé par Sébastien Bonnet, moniteur de prévention routière.
Les élèves de CE2 et CM2 ont tout d'abord été sensibilisés au thème de « L'enfant piéton » afin de connaître les dangers qu'ils peuvent rencontrer sur la voie publique et apprendre la bonne façon de traverser une rue.
Ensuite sur plusieurs jours les élèves de CM2 ont abordé le thème de « L'enfant passager d'un véhicule ».
Pour finir, les élèves ont pratiqué l'exercice « la maîtrise de la bicyclette » durant lequel ils ont pu pratiquer et apprendre comment se déplacer, sur un circuit adapté tout en visualisant les différentes signalétiques (cédez-le-passage, rond-point, stop etc.)
Sacha Courtiol, élève de CM2 a terminé 1er des élèves dans l'exercice « Maîtrise de la bicyclette ».



Les enfants mobilisés pour le marché du printemps

Les enfants du groupe scolaire et de l'Accueil de Loisirs ont grandement contribué à la réussite du marché du Printemps organisé par la Commission Culture. Avec l'aide des enseignants et animateurs, ils ont réalisé de nombreux dessins qui ont fait l'objet d'une exposition, salle du conseil municipal. Des cartes « porte-bonheur » ont également été réalisées et distribuées aux visiteurs et aux commerçants. Les membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ont aussi participé en confectionnant et distribuant des petits sachets de graines à planter et de lavandes. Bravo à tous !



Marcel Raynaud, grand homme de Camargue

Marcel Raynaud s'en est allé. Il a quitté sa terre authentique du Grand Radeau qu'il chérissait tant. Sa vie, il l'aura passée à cheval, au milieu de ses taureaux, entouré des siens.
La renommée de la devise « rouge et bleu » n'est plus à faire ; des taureaux de renoms ont foulé de nombreuses fois les pistes, tels que Régisseur et Ratis nommés Biòu d'Or respectivement en 1957 et 2013, titre et reconnaissance suprêmes pour une manade.
Cette dernière, crée en 1904, a fêté ses 100 ans le 1er mai 2004 à Saint-Laurent d'Aigouze. Ce même jour, le taureau sculpté par l'artiste Ben-k prenait place sur le rond-point à l'entrée du village... De nombreux souvenirs resteront gravés dans les mémoires et notamment les spectacles musico-taurins de la Troupe El Gallo dans lesquels le bétail était fourni par la manade Raynaud. Une grande époque !
En plus d'être un grand manadier, Marcel était un homme de passion. Posé et calme il racontait merveilleusement bien les histoires et anecdotes, tel un poète. De nombreuses personnes se rappelleront de ces moments précieux passés à ses côtés.
Riche de ce passé prestigieux, nous ne doutons pas que Frédéric, Aude et Aurélie prolongeront avec fierté et brio l'œuvre de leur père et grand-père.
Dans cette lourde épreuve, nous adressons nos pensées et condoléances les plus sincères à son épouse Maguy et l'ensemble de la famille Raynaud.
Adessias Marcel.

Le maire et le conseil municipal.





Visite ministérielle, Elisabeth Moreno

Elisabeth Moreno, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, s'est déplacée à Saint-Laurent d'Aigouze, sur le lieu de tournage de la série « Ici tout commence » pour aborder des sujets de fond en lien avec sa délégation ministérielle, dans le cadre du comité de suivi du «plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023». « Je ne sais pas si vous vous rendez compte du bien que vous faites. Cette série est intergénérationnelle et parle de tous les sujets de société. Ne sous-estimez pas la force de ce que vous générez. La France est fière de vous », indique Madame la Ministre aux équipes et comédiens de la série. Une journée rythmée, pleine d'échanges et de témoignages entre Madame la Ministre, Madame la Préfète du Gard, Monsieur le Maire Thierry Féline, les adjoints et les responsables et comédiens de la série « Ici Tout Commence ».

Élections Départementales et Régionales

Les dimanches 20 et 27 juin prochains se tiendront les élections Régionales et Départementales. En raison du protocole sanitaire important, nous vous demandons d'appliquer scrupuleusement les consignes sanitaires. Respecter la distanciation physique et porter systématiquement le masque. Aussi, les jauges seront limitées à trois électeurs par bureau. Les trois bureaux de votes (salle Vincent Scotto, salle du Conseil Municipal et les écoles) ouvriront de 8h à 18h. Les électeurs peuvent être munis de deux procurations. Nous demandons à chacun de se munir d'un stylo.



Visite préfectorale, caveau des Sablons

Marie-Françoise Lecaillon, Préfète du Gard, accompagnée de Magali Saumade, Présidente de la Chambre d'Agriculture du Gard et de André Hort, directeur de la DDTM, sont venus au caveau des Sablons à la rencontre des agriculteurs et viticulteurs touchés par la vague de gel. Le Maire Thierry Féline, les élus et parlementaires étaient aussi présents pour faire part de leur soutien et dialoguer avec eux. Les professionnels venus en nombre, ont demandé que le département du Gard soit reconnu, dès que possible, en état de calamité agricole et demandent la mise en place des aides adaptées. Madame la Préfète a assuré les professionnels du soutien de l'État. Magali Saumade a également fait part de l'investissement total de la chambre d'Agriculture dans l'accompagnement des agriculteurs.



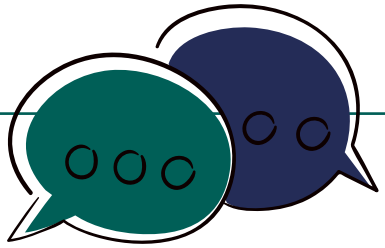

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 6 avril 2021

- Le budget 2021 de la ville a été adopté à l'unanimité.
- Les taux des contributions directes n'augmenteront pas pour l'année 2021, le conseil municipal fixe les taux suivants : habitation 17,83 % / foncière : 23,62 % / foncière non bâti 69,67 %.
- Versement d'une subvention de 469 000 € au budget primitif 2021 du Centre Communal d'Action Sociale.
- La municipalité adhère au service de médecine préventive du centre de gestion du Gard pour une cotisation annuelle correspondant à 0,32% de la masse salariale.
- Dénonciation de la convention de mutualisation ressources humaines entre la Communauté de communes Terre de Camargue et la commune.
- Signature d'une charte de fonctionnement du centre de vaccination Terre de Camargue fixant les modalités du centre, des missions et engagements de chacun.
- Réalisation de 19 nouvelles concessions d'une superficie moyenne de 6m2 dans le cimetière vieux.
- Signature d'une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques (PAYFIP) entre la commune et les services de la DGFIP.
- SUD AMENEGAMENT FONCIER, cède, à titre gracieux la parcelle G 2287 (impasse du Félibre et lotissement le Boumian) à la commune afin de l'intégrer dans le domaine public.

Commémoration du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie



La cérémonie commémorative du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie s'est déroulée en présence du Lieutenant Zizzo (caserne de Vauvert), des élus, des anciens combattants (FNACA) de l'ancien maire, Raymond Clavel et le maire honoraire, René Audemard. Rodolphe Teyssier adjoint délégué au protocole, Laure Perrigault-Launay 1ère adjointe et Antoine Ferrando, représentant de la FNACA ont déposé les gerbes commémoratives au pied du monument aux morts. L'assistance a respecté une minute de silence et le clairon a retenti dans le square. Le discours a été lu par Laure Perrigault-Launay. La Marseillaise a clôturé la cérémonie.



Commémoration de l'appel du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence des élus, anciens maires, anciens combattants et représentants des forces de l'ordre. Après avoir lu le discours, le maire, Thierry Féline, et Rodolphe Teyssier, adjoint au protocole, ont déposé la gerbe de fleurs. La cérémonie s'est terminée par *La Marseillaise*.

Nouveau

L'épicerie « HIBISCUS »

L'épicerie «Hisbiscus» a ouvert ses portes à Saint-Laurent d'Aigouze depuis février. Gérée par Géraldine Clain, habitante de la commune, l'enseigne est spécialisée dans la vente de produits exotiques. L'épicerie propose également, les week-ends, de nombreux plats traditionnels réunionnais en vente à emporter.
La boutique se situe zone commerciale du Grill, Avenue du Général Trouchaud.
Page Facebook : Hibiscus Saint laurent d'aigouze



Un deuxième taxi sur la commune

Carbonnière Premium Service

Titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi depuis l'automne dernier, Laurent Pélissier vient de lancer son activité grâce à la création d'une seconde autorisation de stationnement à Saint-Laurent-d'Aigouze.
Une offre supplémentaire qui se justifie par l'augmentation de la population et une demande croissante de transport.



Carbonnière Premium Services, le nom de sa société répond à vos besoins sur toute distance, 7j/7, 24h/24
au 07 57 57 93 86.

Campagne de recrutement stagiaire Préparation Militaire Marine (PMM).

Ce stage s'inscrit dans les dispositifs Jeunesse de la Marine Nationale touchant un large public de 16 à 21 ans (aucun diplôme requis) et est gratuit. Cette sensibilisation aux enjeux et missions de la Défense permet aussi la découverte du milieu militaire et l'application d'une instruction élémentaire. Les jeunes stagiaires perçoivent des tenues militaires au même titre que l'active et sont encadrés par de instructeurs tous réservistes issus de la société civile ou anciens Marins.

La PMM de Nîmes, Centre Montcalm, est située sur le quartier El Parras, ancienne base de l'Aéronautique Navale de Nîmes-Garons. Les formations militaire et maritime (possibilité de passer le permis côtier) donnent droit à un diplôme officiel de la Marine Nationale.

Enfin, la PMM de Nîmes participe comme les autres unités militaires dans le Gard au rayonnement des Armées (cérémonies patriotiques et autres évènements liés au lien Armées/Nation). Elle devrait aussi intégrer à terme *le Service National Universel (SNU) dans sa phase 2 obligatoire au titre de la Mission d'Intérêt Général pour un public de 16 à 17 ans.*

Plus de renseignements : EV1 (R) Paul Badré Chef de Centre PMM Nîmes « Montcalm » Tél. 06 60 18 25 78

Correspondant défense : Rodolphe Teyssier au 07 52 63 73 96



PARTICIPATION CITOYENNE

Nous recherchons des volontaires bénévoles de tous quartiers pour devenir référents du dispositif de participation citoyenne. Tout acte de candidature, possible en ligne sur le site ou sur Facebook, peut être déposé en mairie par courrier.
Le dispositif de participation citoyenne s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et, en premier lieu, les cambriolages. Les personnes volontaires seront sensibilisées en vue de l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention.

Pour plus d'informations, renseignements auprès du chargé du dispositif, Rodolphe Teyssier, sur rendez-vous au 04 66 88 17 00
ou par mail : communication@mairiesldaigouze.fr



Hommage à Christian Jourdan

Christian Jourdan nous a quittés. Avec lui, c'est tout un passé qui s'en va. Chacun garde de lui un souvenir ému, celui d'un viticulteur très attaché à son village.
Sa discrétion et sa gentillesse ont beaucoup marqué les Saint-Laurentais. Ses qualités allaient au-delà de notre village de part son implication dans des domaines qui lui tenaient à cœur et dans lesquels il mettait toute sa passion et son énergie. En effet, très attaché à la pratique de la chasse aux lièvres, passion partagée avec son fils Lionel, il a été président du Syndicat des chasseurs de Saint-Laurent pendant 35 ans. Son investissement ne s'arrêtait pas là, puisqu'il était délégué titulaire de la commune auprès du Syndicat du Vidourle et référent des personnes de la société civile. « Dès que le Vidourle montait, il était le premier à s'y rendre », se rappelle avec nostalgie sa fille Véronique.
A son épouse Edith, ses enfants et petits-enfants, nous adressons nos plus sincères condoléances.



L'Etablissement public du Pont du Gard et votre commune sont partenaires pour vous offrir l'accès au site du Pont du Gard, Patrimoine mondial Unesco, Grand site de France et Grand site Occitanie, toute l'année.

Vous pourrez admirer le monument emblématique, visiter le Musée du Pont du Gard, voir le film «Un pont traverse le temps» et parcourir l'espace «Mémoires de garrigue» en toute liberté.
—
Rendez vous à l'Accueil/Information du site en rive gauche ou droite.

MODALITÉS D'ACCÈS :

Pour chaque visite, il vous suffit de vous présenter à l'accueil du site muni soit :
- de votre carte d'identité domiciliée dans le Gard
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

L'entrée site est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans.

Retrouvez toute la programmation du Pont du Gard sur
www.pontdugard.fr

Avec le soutien de :

Crédit photo : iStock

L'histoire d'une passion

Contre le vol des vélos, une solution existe : le marquage bycicode !



A travers son réseau de 300 associations réparties sur tout le territoire, la Fédération française des usagers de la bicyclette agit pour promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de déplacement quotidien. Pourquoi effectuer un marquage de votre vélo ? La réponse est simple ; afin que celui-ci vous soit restitué en cas de vol ! Pour faire marquer votre vélo, un opérateur sera présent le samedi 12 juin de 9h à 12h dans les arènes. Une fois votre vélo marqué, un accès en ligne vous sera ouvert avec votre numéro et mot de passe « Bicycode ».
Ces informations vous seront indispensables pour : déclarer le vol ou la restitution de votre vélo et signaler tout changement de coordonnées sur : www.bicycode.eu
Si votre vélo est volé, déposez plainte en gendarmerie en indiquant votre numéro et déclarez le vol sur le site dédié.



Nouvel accès piétonnier au Vidourle !

De tous les projets du programme de l'équipe communale, celui qui consiste à recréer un accès simple et rapide aux berges du Vidourle tient une place importante. Dès l'investiture, un petit groupe d'élus s'est attelé au projet et des contacts ont été établis avec différentes administrations. Mais le défi n'est pas simple puisqu'il ne faut rien de moins que franchir la D966 et la voie ferrée ! La solution sera donc longue à définir et à mettre en œuvre. Pour cette raison, l'équipe s'est simultanément activée à rechercher des solutions temporaires susceptibles d'améliorer quelque peu la situation actuelle. Celles-ci ne peuvent s'envisager qu'à partir du passage souterrain existant à l'extrémité de l'avenue des jardins. Ces efforts trouvent une première concrétisation avec l'autorisation temporaire du propriétaire de la parcelle, Monsieur Fourmaud, d'ouvrir un passage piétonnier entre le chemin de la Carrière neuve et les berges du Vidourle, le long de la propriété de M Fargier. Loin d'être totalement satisfaisante, cette solution offre néanmoins un sensible raccourci et un cheminement hors voie de circulation. Une convention de mise à disposition gracieuse d'une durée limitée sera signée très prochainement avec le propriétaire. Première étape vers une solution plus pérenne, l'équipe communale se félicite de l'excellent esprit de collaboration qui a présidé aux différentes discussions et remercie sincèrement Frédéric Fourmaud, le propriétaire de la parcelle pour l'effort sensible consenti à la collectivité. Nul doute que les usagers auront à cœur de manifester leur reconnaissance en respectant scrupuleusement le cheminement dédié et les cultures environnantes !

Rencontre avec Marion dite « Maevol »



Laure Perrigault-Launay, 1ère adjointe et déléguée à la Culture et Mathieu Candel du service communication ont rencontré Maevol lors de sa résidence artistique au théâtre du Grau-du-Roi, dans le cadre du projet «Itinéraire des Musiques Actuelles» en partenariat avec la Communauté de communes Terre de Camargue. A travers cette interview, nous vous faisons découvrir l'artiste qui partagera la scène avec un autre groupe lors d'un concert unique dans les arènes de Saint-Laurent !

Comment êtes-vous passée de Marion à « Maevol » ?
Lorsque j'ai commencé à mixer, il y a 6 ou 7 ans, Maevol n'existait pas. Je travaillais alors en binôme. Pour me créer une identité personnelle, j'ai décidé d'invoquer le personnage de « Maevol » qui est apparu il y a quatre ans. J'ai choisi ce pseudo en m'inspirant de la reine Maëve, figure mythique des légendes celtiques.

Le 20 avril dernier, nous sommes venus vous rencontrer au théâtre du Grau-du-Roi pour vous découvrir. Comment définissez-vous votre style musical ?
Je m'inspire des styles musicaux avec lesquels j'ai grandi, mes premiers amours étant le rap et le big beat (the Prodigy, Chemical Brothers). Je mêle mon obsession du rap à des musiques plus technoïdes.

Vous animez des ateliers dans des établissements scolaires auprès d'adolescents. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?
En abordant l'univers du RAP sous la forme d'ateliers auprès des jeunes, je crois que cela leur permet d'exprimer et de développer un point de vue personnel sur des sujets actuels de la société, comme par exemple, l'égalité entre les hommes et les femmes. Ils en ont besoin et ils ont aussi besoin de comprendre dans quel monde ils vivent. Je suis persuadée que la musique crée une passerelle entre les jeunes et un lien également entre les générations.

Après de nombreuses interventions dans le département du Gard, quelles sont vos relations avec ce dernier ?
J'habite dans le Gard depuis 10 ans et j'y ai trouvé ma place, l'art d'y vivre me fascine. Le département est riche en paysage et patrimoine, mais aussi rempli de personnes extraordinaires. Durant mon enfance, j'ai également passé énormément de temps en Camargue. Je m'y sens bien.

Que ressentez-vous à l'idée de chanter dans nos arènes « mythiques », adossées à l'église et face à un public qui n'a pas forcément l'habitude de ce genre d'événement ?
C'est tout d'abord très impressionnant ! Pouvoir s'exprimer dans un lieu auquel les habitants sont attachés c'est génial ! A mon sens, la musique permet d'ouvrir les esprits et d'échanger avec l'humain. Le RAP avant tout, c'est de l'écriture et de la poésie. Je veux raconter des histoires, en musique, à toutes les générations confondues.

Avez-vous des idoles, des artistes qui vous ont inspirée ?
J'ai été bercée par les Rolling Stones ! J'aime les artistes mélancoliques, parfois provocateurs, qui dénoncent. J'adore les Francis Cabrel, Véronique Sanson, Jacques Dutronc, Alain Bashung... Quelque part, je dois m'identifier à eux.



Marché du printemps

Il a eu lieu le samedi 20 mars, sur la place de Saint-Laurent et dans les arènes. Organisé par les Commissions Culture et Enfance/ Jeunesse, en partenariat avec l'Association des Commerçants et des Artisans de Saint-Laurent, il a accueilli, en dépit d'un vent très fort, de nombreux commerçants, souriants malgré tout et ravis d'effacer, au moins un temps, la morosité ambiante... Produits locaux, de saison et artisanaux ont ainsi été au rendez-vous de ce premier jour du printemps. Sur ce joli thème ont retenti, depuis la tribune des arènes, toute une pléiade de chansons et de musiques orchestrées par Yohan Sanchez avec, cerise sur le gâteau, les 4 saisons de Vivaldi, une surprise pour notre maire Thierry Féline, attaché sentimentalement à cette œuvre...
Un grand merci à toutes les agiles et laborieuses petites mains, celles de Michèle, Agnès, Maguelone, Momo, Bożena, Didier, Marie-Luce, Marion, Choupette et Marie-Rose, venues aider les adjointes Laure Perrigault-Launay et Laure Marcon à donner à l'événement les joyeuses couleurs du Printemps. Un merci tout particulier à Rose-Lyne Rodriguez pour ses talents de créatrice ainsi que pour le prêt et l'installation, avec son fils Gilles, de sa banderole de bienvenue qui a orné, une fois encore, nos arènes. Enfin, un IMMENSE BRAVO aux enfants des écoles, du CMEJ et de l'Accueil de Loisirs ainsi qu'à leurs enseignants et animateurs qui les ont accompagnés dans la réalisation de leurs magnifiques dessins printaniers et des cartes «porte-bonheur». Ces dernières ont été offertes aux visiteurs et à tous les commerçants, en souvenir de cette journée placée sous le signe du succès... à pérenniser !

INFORMATION : A l'aube d'une saison 2021 incertaine pour les manadiers, les organisateurs de ce 1er marché du Printemps, soutenus par Thierry Féline, ont décidé de dédier les bénéfices de cet événement à l'achat de verres éco-responsables «Solidarité Camarguaise», en signe de leur attachement aux traditions taurines et de leur soutien aux actions solidaires envers les manadiers.





Le marché du printemps

Le samedi 20 mars
Verra à Saint-Laurent
Sur sa charmante place
La fête du printemps.
De 10 à 17 heures
Des stands vont proposer
Des produits aux odeurs
Qui vous feront rêver.
Des denrées de saison,
Ouvrages artisanaux,
Des vases, des cruchons
Et des produits locaux.
Les enfants offriront
Cadeaux porte-bonheurs
Ce qui est bien mignon
Et touchera nos coeurs.
Tout cela animé
Par des flots de musique
Le masque est obligé
Les distances logiques.

Line Noël – 7 mars 2021

Brocante et fête du Solex

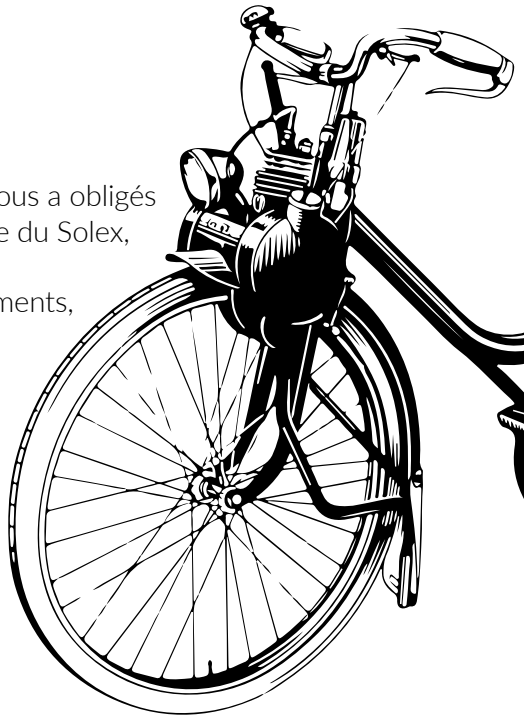

Initialement prévue le samedi 1er mai, la crise sanitaire que nous traversons nous a obligés à annuler la traditionnelle brocante instituée par le Comité des Fêtes et la fête du Solex, organisée pour la première fois par la Commission Culture.
Ce n'est que partie remise, les organisateurs ont décidé de reporter ces événements, ils seront reprogrammés le 1er mai 2022.

Deux nouveaux projets Culture, en partenariat avec la Communauté des Communes terre de Camargue

Projet n°1 :

«Résidence de création bande-dessinée»

Suite à l'appel à candidature porté par les villes de Saint-Laurent, d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi, le jury a choisi d'accueillir Guillaume Mazurage, ***du 31 mai au 26 juin 2021.***

A Saint-Laurent, la Commission Culture a programmé la mise en place des ateliers culturels animés par l'auteur :

- **Le mercredi 9 juin, de 9h à 12h, pour les enfants de l'Accueil de Loisirs ;**
- **Le vendredi 11 juin, de 17h30 à 19h30, pour une animation tout public à la médiathèque de Saint-Laurent.**

Une exposition des planches réalisées par l'auteur aura lieu le dernier week-end de la fête (28 et 29 Août).

Projet n°2 :

«Itinéraire des musiques actuelles en Terre de Camargue»

Un concert de musiques actuelles (dont le Rap) tout public, organisé par la Commission Culture, en partenariat avec la Communauté des Communes, aura lieu le vendredi 9 juillet, à 20h, dans nos arènes.
A cette occasion, la Commission Culture mettra à disposition des jeunes de Saint-Laurent un grand «panneau à graff» à l'entrée des arènes.

Inscriptions indispensables avant le 15 juin !

Merci aux graffeurs intéressés de se faire connaître auprès du service communication de la mairie :
04 66 88 17 00 ou
par mail : communication@mairiesldaigouze.fr

Concert à l'église de Saint-Laurent Jean Marc Hébert avec 25 musiciens

Jean-Marc Hébert nous fera, une nouvelle fois, l'honneur de sa présence à St-Laurent. Il dirigera à cette occasion 25 musiciens du Collegium Musical de Nîmes qu'il a fondé en 2019 et qui regroupe des chanteurs et instrumentistes issus de conservatoires de la région Occitanie. Rendez-vous le samedi 26 juin, à 18h, Eglise de Saint-Laurent d'Aigouze. Jean-Marc Hébert nous confie : «Ces chants de louange d'un lyrisme rayonnant respirent le bonheur... Une musique qui nous aide à mieux vivre !»

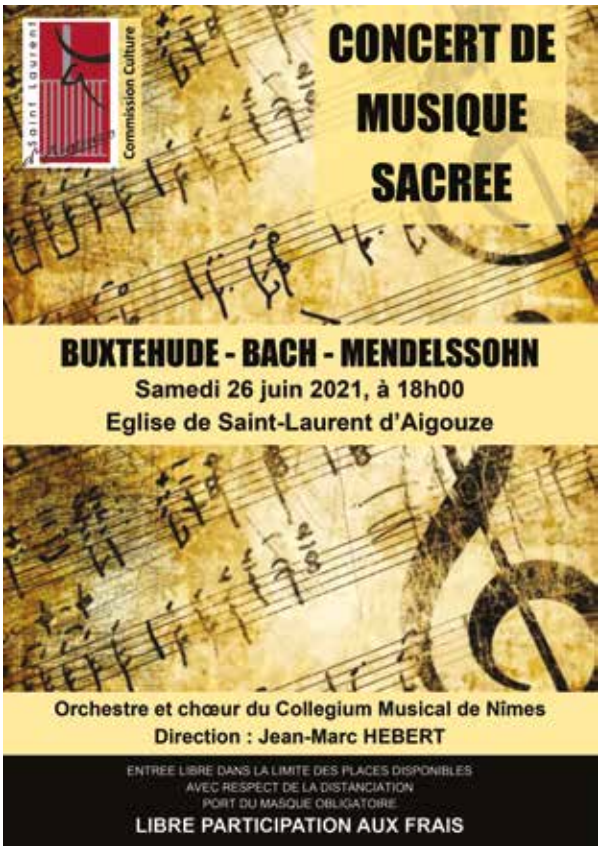

HISTOIRE & PATRIMOINE

Rencontre de Robert Brachet

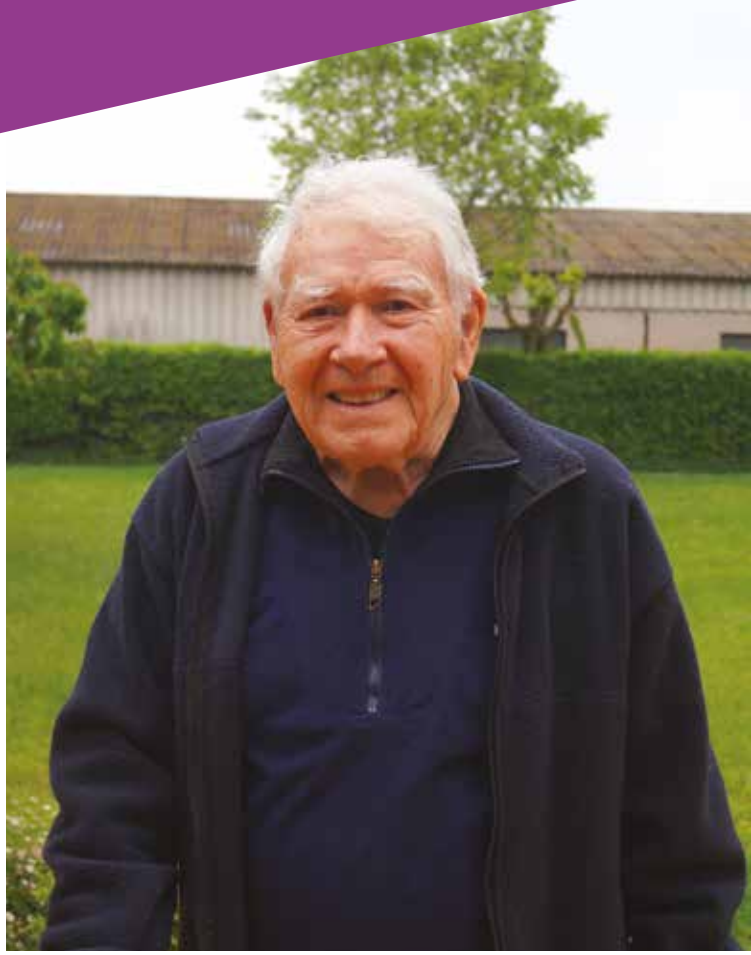

Rencontre avec une figure Saint-Laurentaise, au travers de cette interview, nous vous présentons Robert Brachet, auteur historien Saint-Laurentais qui a rédigé et publié plusieurs livres sur l'histoire de Saint-laurent d'Aigouze. Depuis de nombreuses années, il rédige avec passion des articles pour alimenter les colonnes de la rubrique « histoire et patrimoine » de notre magazine municipal. Qu'il soit ici, une nouvelle fois, vivement remercié.

Comment vous est venue cette passion pour l'histoire et depuis quand ?

Il s'agit moins de passion que de curiosité. C'est elle qui invite à dénicher les trésors endormis. Il suffit de tirer sur le fil d'un indice rencontré par hasard, de le raccorder à un autre venu d'ailleurs : une étincelle surgit. Elle éclaire alors une situation ou un évènement enfoui, disparus de la mémoire des vivants. En un flash, on entrevoit l'état de serfs d'une population soumise à l'autorité du seigneur de Saint-Laurent[1], la longue horreur des guerres de religions qui ont enflammé la plaine, les famines et les épidémies ravageuses de peste et de paludisme. Le doigt est pris dans l'engrenage, le bras entier y passera.

[1] *L'abbé de Psalmodi.*

Que représente l'écriture pour vous ?

C'est l'occasion de coucher sur papier les idées qui défilent, les souvenirs qui remontent, les évènements qu'on découvre, les passages cueillis dans diverses lectures, les expressions d'hier, les mots de chaque jour, toutes choses qui s'envolent et ne reviendront plus si on n'a pu les caler sur le coin d'un billet. Évidemment, il y en a partout, les feuilles traînent sans qu'on les retrouve, les notes s'éparpillent et se perdent. On s'installe dedans, on accommode une à une les pièces du puzzle, on finit par donner un corps à un monde inconnu, on arrive enfin à matérialiser la chimère. Un grand jeu de patience, un vrai plaisir.

Avez-vous un « rituel » d'écriture, une façon particulière de travailler, de vous projeter dans vos ouvrages ?

Dans une autre vie j'étais dans la fonction publique, souvent chargé de rédiger des rapports. On le remarque chaque jour, le langage qu'on emploie dans ces tristes tirades n'est pas celui du commun. Un verbiage savant court sur toutes les lignes, émaillé de mots nouveaux créés chaque jour par *« le référentiel neuronal conceptuel »*[2] de la technocratie triomphante. Aujourd'hui libéré, décravaté, déboutonné, je m'abandonne à ma première nature. J'aime les mots colorés et les mots qui parlent :
Coquelicot est lumineux, Tintamarre est sonore. Si par hasard vous souhaitez accrocher un lecteur, la recette est simple. Dans un encrier, mêlez une dose de mots brillants à une autre de mots bruyants, rajoutez quelques gouttes d'humour, touillez. Voilà tout fait le texte parfait. Un idéal qu'évidemment je n'atteindrai jamais.

[2] *Le cerveau (Cité par Claude Bourse dans Midi Libre – Décembre 2008).*



Qu'est-ce qui vous a donné envie d'écrire des livres et surtout raconter l'histoire de Saint-Laurent d'Aigouze ?

Au commencement, j'ai voulu connaître le père de mon grand-père. Curiosité maladive. La consultation des registres d'état civil m'a permis de recenser d'autres aïeux parfaitement inconnus, des aïeules surtout qui nous ont portés sans jamais nous connaître. Par malheur, ils avaient eux aussi des parents et me voilà parti pour remonter le temps et la filière. Chemin faisant on rencontre des métiers disparus, on croise des surnoms dont certains, portés de père en fils, survivent encore. Plus tragiquement, on accompagne le cercueil de très jeunes femmes mortes au premier enfantement, et plus encore d'enfants qui n'ont connu qu'un jour. Les registres paroissiaux et notariaux plus anciens, laissent filer vers l'étranger des dizaines d'habitants « sortis hors du royaume ». À la même époque l'assassinat d'un curé et la fuite d'un autre, laissent renifler la poudre. À n'en pas douter des choses graves se sont déroulées dans notre dos : les conflits religieux. Ils se sont abattus sur nous en plusieurs vagues avec les horreurs qu'on devine. Voilà un premier chantier ouvert. C'est fascinant !

Depuis quand écrivez-vous ?

Depuis qu'on a cru bon de me coller la rédaction des subtils et fastidieux textes administratifs j'ai appris, laborieusement mais à peu près correctement, à tourner une phrase. Je me suis servi de cette faculté acquise pour la mettre à mon goût et la soumettre à mes envies : Langage simple, si possible imagé, le tout assis sur un principe élémentaire ainsi formulé : « Si je me comprends moi-même, les autres devraient me comprendre aussi ». J'ai commencé à écrire à la main par des échanges épistolaires partagés avec quelques relations amicales. J'ai haussé le ton en proposant prudemment des articles dans diverses publications. Libéré vers l'an 2000 de mes obligations professionnelles, je me suis aperçu que Saint-Laurent était privé de son histoire et qu'il n'existait rien de bien consistant sur sa si longue traversée des siècles. Par curiosité, j'ai plongé dans cet univers mal connu en cueillant les rares débris du naufrage. L'épave, une fois reconnue, a livré une partie de ses secrets. Ils sont reproduits dans les trois tomes de l'Histoire de Saint-Laurent et mis à la disposition de ceux qui auraient l'envie de les connaître.

En dehors de l'écriture, avez-vous d'autres passions ?

Voguer sur la mer de la tranquillité, rester discret, pratiquer la distanciation sociale sans pour autant fermer la porte, porter le masque et le tomber dès qu'entre un visage ami, entretenir toujours des échanges fructueux avec mes chers correspondants, attendre sans précipitation le jour du Grand Départ, le repousser sans cesse au surlendemain comme si le dernier jour n'était pas le dernier. L'émotion, la constance et la persévérance, ont succédé à la passion et l'ardeur des temps lointains.

Vous souhaitez transmettre vos droits d'auteur à la ville de Saint-Laurent d'Aigouze, pourquoi cette décision ?

La descendance est éparpillée aux quatre coins du globe et vaque à ses occupations. Elle aime Saint-Laurent mais n'est pas en mesure de gérer proprement l'ouvrage du père fondateur. Afin d'en préserver le contenu, elle adhère totalement et sans conditions au projet de transmission des droits à la commune, étant bien entendu que celle-ci pourra en user comme bon lui semblera. Rien ne peut être plus clair.

Quel est votre livre préféré ?

Les Essais, de Montaigne. Lecture commencée il y a cinquante ans et toujours pas finie. J'y ai trouvé les mots et l'accent de ma première langue, le patois, apprise au biberon. J'espère terminer l'ouvrage avant ma propre fin, à condition que mes douleurs me laissent un peu tranquille.
« Je suis moi-même la matière de mon livre », (Les Essais)

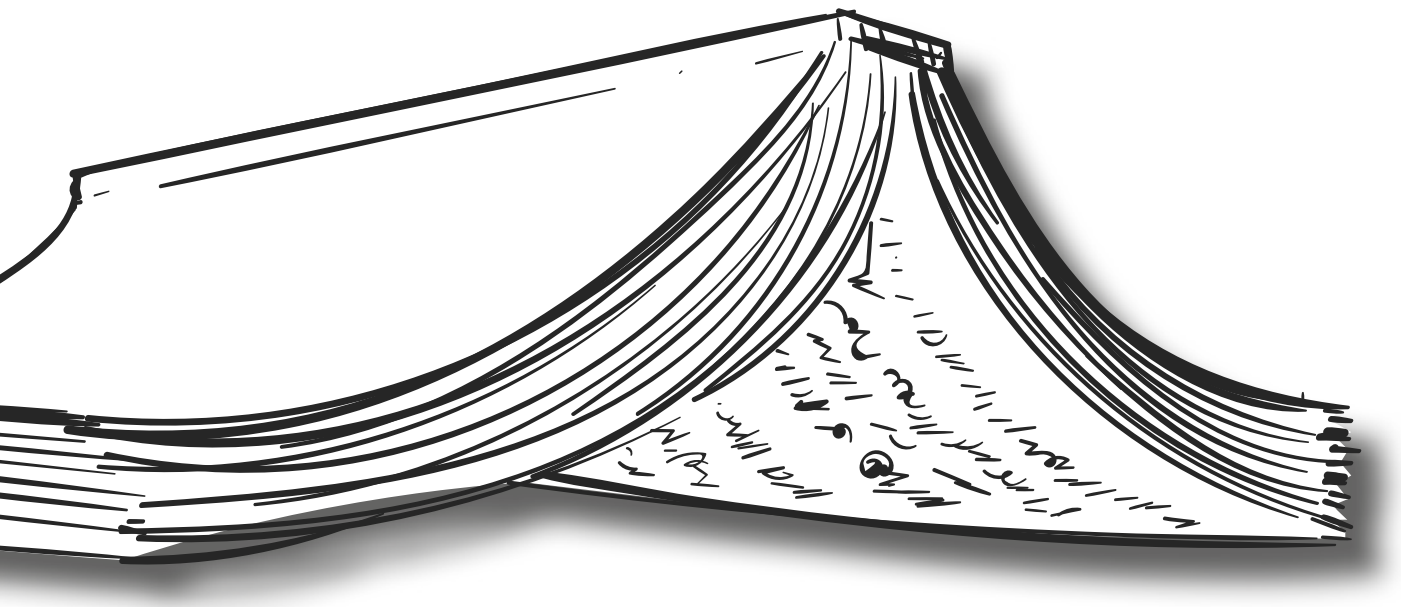

ICI TOUT COMMENCE



Arriver à Saint Laurent a été un pur bonheur. Je retrouve un morceau de mon Espagne adorée. Quelque part je sens que je suis arrivé chez moi. Je retrouve mes origines, le soleil, et même si ça peut paraître contradictoire, ici, je me sens très français car il y a des habitants qui ont un accent plus fort et prononcé que le mien (rires) ...

J'avais déjà été à Aigues-Mortes il y a deux ans pour le tournage du téléfilm "Coup de foudre en Andalousie" et j'avais déjà été charmé par la beauté de la région mais le fait d'être à Saint Laurent depuis 1 an me fait tellement de bien. Les habitants de ce petit village sont sympas, généreux, souriants, aimables, et ça change énormément de Paris. J'adore la tranquillité qui se respire au village mais j'adore aussi faire mes courses au marché sur la place de la république et surtout échanger avec les vendeurs. En plus je me sens très chanceux car, depuis l'arrivée de la Covid, j'avais très envie de quitter la grande ville et d'être dans la nature et voilà, tout d'un coup je suis là à tourner, ce qui est ma passion, et à pouvoir me balader autour du Vidourle dans les champs de pommiers, les vignes et à admirer la beauté des taureaux et des chevaux camarguais. Merci Saint Laurent pour le magnifique accueil que tu nous as donné, nous, comédiens « étrangers » que tu as adopté tout suite. Gracias.

Agustin Galiana



Saint-Laurent d'Aigouze! Il y en a des choses à dire. C'est drôle, en arrivant j'avais peur, je suis une vraie citadine. J'ai besoin de sentir la vie autour de moi, pas juste la vie ; la vie à 1000 à l'heure. Donc le calme d'un village, j'avais peur. Mais cette peur s'est tue dés que je suis arrivée. C'est assez fou, tout le monde aurait pu nous détester, et de manière tout à fait compréhensible puisque nous avons envahi le village. Mais non, à la place nous avons été accueillis avec amour et douceur.

Saint-Laurent d'Aigouze je dirais que c'est le bonheur d'aller manger l'été sur la place du village. La joie et l'ivresse d'un repas chez Momo qui nous laisse un arrière-goût sévillan. C'est un apéro dinatoire à 14h chez Chantal. C'est un vendredi soir « Johnny Hallyday » au Grill, ou encore une assiette végétarienne absolument succulente chez Marie Jo. C'est avoir l'impression d'avoir de la famille dans le Sud dés que l'on met un pied chez Pablo.

Saint Laurent d'Aigouze, c'est toute ma peur qui s'est transformée en amour et bonheur, le tout sublimé par les couleurs de la Camargue, l'éternel été et la douceur.

Lucia Passaniti



Il était une fois à Saint Laurent d'Aigouze, une troupe d'artistes rempli de rêves et de passion, décida de poser leurs bagages dans ce petit village afin d'y tourner les épisodes d'une nouvelle série quotidienne. Certains venaient de Paris, d'autres de Nice, de Cannes, de Lyon, de Verdun, de New-York même ! Et une de Montpellier... Ces artistes, ont (re)découvert la région, le village et les habitants de ce petit bout de paradis. La plage à quelques minutes en voiture et la Camargue à quelques minutes à pied. Depuis ces quelques mois, ils ont toujours été accueillis avec bienveillance, avec le sourire, et même de temps en temps avec curiosité. Tous les jours, ces artistes font vibrer les murs du Château de Calvières. (Oui je sais, il n'y a pas de prince ou de princesse dans cette histoire, mais il y a quand même un château !!!). Ils se baladent dans les rues du village, profitent de l'énergie du marché, du silence de l'église, ils achètent quelques bouteilles de vin au tabac et à la cave d'à côté, ils profitent de la boulangerie et bientôt (on l'espère), ils pourront profiter des bars et des restaurants.

Tout ce que nous vivons ici depuis quelques mois à Saint Laurent d'Aigouze, est digne d'un conte de fée. Un château, des habitants qui nous accueillent à bras ouverts, un village mystérieux dont nombreuses personnes ne connaissaient l'existence avant la série et des artistes qui viennent tous les jours, vous raconter des histoires, leurs histoires, à 18h30.... Désolée, mais pour cette histoire il n'y a pas de « FIN ».

Sarah-Cheyenne Santoni



Mon métier de coach consiste d'une part à préparer les comédiens quand des scènes à forts enjeux sont planifiées, et d'autre part à faire en sorte que sur le plateau, après concertation avec le réalisateur, ils jouent avec sincérité, ancrage et implication, tout en respectant le texte et l'articulation de celui-ci. J'aime quand dans une scène il est possible d'entendre plusieurs rythmes, plusieurs tempos.
J'apprécie quand le jeu n'est pas trop « plaqué », afin que le spectateur puisse toujours être surpris et interpellé. Je leur propose également des cours de chant, des cours de respiration et un travail sur le rythme, que nous essayons d'aborder avec d'autres textes que ITC, comme des grands textes classiques par exemple. Mon métier initial est comédien, et je le suis toujours, j'ai travaillé principalement au théâtre et notamment avec Jacques Weber pendant 7 ans, mais j'ai aussi enseigné l'art dramatique à Paris dans un cours privé. Les répétiteurs font partie de mon équipe, ils sont présents sur le plateau et en loge, pour faire faire ce que l'on appelle des « italiennes » aux comédiens, ce qui signifie dire le texte rapidement sans y mettre d'intentions. Ils me sont indispensables et grâce à eux et eux échanges permanents que nous avons ensemble, je peux être au courant de la difficulté de tel comédien, ou des progrès d'un autre, n'étant pas tout le temps sur le plateau.
Je suis un vrai citadin, doublé d'un vrai parisien, né dans le 12ème et vivant dans le 10ème, mais j'avais envie de changer d'air, de respirer une autre atmosphère. Je savais que l'univers d'une quotidienne me permettrait cette mutation, mais je ne m'imaginais pas tomber en amour pour un village d'un peu plus de 3000 amés, et pourtant la magie a opéré. J'ai trouvé un nouveau rythme, de nouvelles habitudes, j'ai appris à dire bonjour avec le sourire avant même qu'on me l'adresse, en fait j'ai trouvé mon temps à moi, celui que j'avais sans doute toujours cherché, et que dire des habitants du village ! Comment ne pas ressentir d'empathie pour eux, comment rester insensible à leur enthousiasme permanent, cet amour pour leur région, et la notion de partage que j'ai redécouvert. Et ce silence, je me suis réconcilié avec le silence, il est riche de tout, il est l'empreinte de mes nouvelles émotions maintenant que je fais un peu partie de ce village. Quand 7h sonne au clocher, alors que la nuit a tiré sa révérence, je sais, que je me lève à St Laurent, et je sais que ma journée démarre sous les meilleurs auspices.
Pascal Barraud, coach



A la télévision, le chef machiniste est le responsable du département machinerie sur un plateau. Il assure le mouvement de la caméra avec tous les moyens qui lui sont fournis et il assure la sécurité du plateau de tournage. C'est également lui qui pousse la dolly ou engins tels que des grues lors des travellings assisté par son équipe, suivant les mouvements des comédiens et le rythme de la scène tournée. Son activité permet au chef opérateur ou cadreur de faciliter la prise de vue. Il doit anticiper et prévoir le bon fonctionnement du film afin que son équipe puisse effectuer les travaux. Il se doit de calculer le temps de travail ainsi que la rémunération de son équipe avec la production.
Mourad Bouhdiba, chef machiniste

INFO ÉLUS

Le tournage ITC se poursuit. Conscients de certains désagréments qu'il occasionne pour les riverains, nous devons néanmoins en percevoir les aspects positifs.
Pour exemple un projet municipal en cour, en partenariat avec la production TF1 et la Communauté de communes Terre de Camargue. Cette dernière, qui porte la compétence du Tourisme, sera à nos côtés pour permettre la vente de produits dérivés ITC dont les bénéfices reviendront à la commune et contribueront à l'embellissement de notre cadre de vie, sujet cher à toutes les Saint-Laurentaises et Saint-Laurentais.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Opération nettoyons la nature, aux abords du Vidourle

La commission développement durable, pilotée par Rodolphe Teyssier, vous donne rendez-vous pour une nouvelle opération « Nettoyons la Nature » le dimanche 13 juin avec un nettoyage des abords du Vidourle. Ces opérations sont malheureusement à chaque fois un succès, au vu du grand nombre de déchets collectés. La dernière opération a permis de collecter 500kgs d'ordures en longeant une partie du canal du Rhône à Sète. Si vous souhaitez y participer, rendez-vous le dimanche 13 juin, à 9h30, moulin de Saint-laurent d'Aigouze. Des équipements de protection individuels seront mis à votre disposition.
Une prochaine opération « Nettoyons la Nature » est d'ores et déjà programmée le samedi 25 septembre.



Zéro mégot avec l'Institut Marin

ZÉRO MÉGOT À L'EAU
Institut Marin du Seaquarium

Pour rappel, le projet « 0 mégot sauvage » est un dossier déposé par l'Institut marin du Seaquarium retenu par la Région Occitanie dans le cadre du budget participatif «Solution pour la mer et le littoral» dont le but est de réduire la présence des mégots au sol, sur nos trottoirs, dans les caniveaux, sur les plages et dans la mer.
Les ateliers participatifs prévus ne pouvant se tenir en raison de la crise sanitaire, des consultations numériques ont été réalisées auprès des habitants du territoire. De nombreux participants ont répondu à celles-ci et, trois slogans ont obtenu une majorité de votes :

- « Zéro mégot à l'eau »
- « 83 % des fumeurs jettent leur mégot dans un cendrier et vous ? »
- « Je ne mégote pas avec la nature »

Courant du mois de juin, 32 équipements visant à réduire les mégots seront installés dans les trois communes partenaires du projet (Saint-Laurent d'Aigouze, Aigues-Mortes et le Grau-du-Roi). Les mois suivants, des cendriers de poche seront distribués dans les communes et diverses actions de prévention et sensibilisation seront également menées. Plus d'informations : *https://www.seaquarium.fr/wwp-actu/linstitut-marin-sengage-contre-les-megots-sauvages/*

Plan climat : donnez votre avis !

Du 1er au 30 juin, une consultation publique est organisée sur le Plan Climat Air Energie Territorial en Terre de Camargue.
Ce programme d'actions, qui vise à réduire la vulnérabilité de notre territoire face au réchauffement climatique, à alléger les dépenses d'énergie et à améliorer la qualité de vie et la santé des habitants, est obligatoire pour toute intercommunalité de plus de 20 000 habitants. Documents et recueil des avis en ligne sur *www.terredecamargue.fr* (rubrique « s'informer ») ou à l'accueil de la mairie.

PCAET
Plan Climat Air Energie Territorial

Des chauves-souris pour limiter les vers de la grappe dans les vignes



Nicolas Beck, chef de projet au sein du domaine du Petit Saint-Jean, nous présente la nouvelle opération consistant en un placement de chauves-souris sur le domaine pour limiter la prolifération des vers de la grappe (appelés aussi tordeuses) dans les vignes.
Quittant leur gîte à la tombée de la nuit, les chauves-souris présentes en marge des milieux viticoles, sont en mesure de capturer, pour s'en nourrir, une importante quantité de ces papillons de nuit de tordeuses de la grappe. Par leur rôle de prédation sur ces ravageurs des raisins, les chiroptères (communément appelés chauves-souris), semblent ainsi capables de réduire les dégâts occasionnés par les larves des papillons sur les grappes de raisin en formation. « C'est ce caractère d'auxiliaire que nous essayons de développer au sein du domaine du Petit Saint-Jean situé sur la commune de Saint-Laurent d'Aigouze. » En 2019/2020, des inventaires ont été réalisés sur le domaine. Ces recherches, ont permis de préciser la présence de 14 espèces de chauves-souris sur les 17 présentes sur le territoire de Petite Camargue Gardoise, dont 6 espèces sont potentiellement en reproduction à proximité du domaine. Grâce à un financement de « Terre de liens » et la « Fondation Léa Nature Jardin Bio », le domaine du Petit Saint-Jean a fait l'acquisition ce printemps de gîtes spécifiques en bois fabriqués par la menuiserie « La Détournerie » située dans les Alpilles.

Pas moins de trente et un gîtes ont ainsi été disposés dans les haies délimitant les vignes pour accueillir les chauves-souris. La colonisation des gîtes par les petites pipistrelles (espèce de chauves-souris) sera suivie en période estivale par Karsten Schmale, écologue, dont l'étude des chauves-souris est devenue une spécialité. Le rôle des chauves-souris sur les vers de la grappe sera ensuite évalué dans les années à venir grâce à l'analyse des restes de tordeuse dans le guano (excréments) et de leur présence (dénombrement dans des pièges colorés) dans les vignes. Les bénéfices tirés de la présence des chauves-souris sont nombreux ; premièrement, les chauves-souris évolueront dans de meilleures conditions, entre autres, pour la reproduction. Deuxièmement, l'exploitant du domaine ne sera plus obligé d'utiliser des produits de synthèse pour traiter ses vignes et pourra obtenir un vin de meilleure qualité. Enfin, le domaine du Petit Saint-Jean partagera ses résultats avec d'autres vignerons du territoire.

Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise : Atlas de la Biodiversité Communale

La Camargue Gardoise souhaite pouvoir réaliser, fin 2021, sept atlas de la biodiversité à répartir entre chaque commune partenaire du projet (Saint-Laurent d'Aigouze, Aigues-Mortes, Aimargues, Le Cailar, Vauvert, Beauvoisin et Saint-Gilles). Ce projet, au coût de 168 900 € est financé à hauteur de 135 950 € par l'Office Français de la Biodiversité. L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche qui permet à une collectivité locale, aux élus et aux acteurs du territoire, de mieux connaître leur patrimoine naturel (faune et flore) afin de mieux le préserver et le valoriser. L'objectif est d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire et d'aider la collectivité à agir en intégrant ceux-ci dans ses réflexions stratégiques et ses plans d'actions. En 2021, des actions communales en faveur de la biodiversité seront menées.



Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr



Coups de cœur des médiathèques



BD JEUNESSE
LE CLUB DES HUNS / Dab's
Attila, chef des huns, recrute une troupe de guerriers pour envahir la Gaule.
Mais ils sont tous plus bêtes les huns que les autres...
Rions un peu avec les huns et leur légendaire barbarie sourde et cruelle :
telle pourrait être la devise de cette nouvelle série !



CD ADULTE
Do Avesso / Antonio Zambujo
Devenu en quelques années seulement un artiste incontournable dans son pays,
épris de fado mais également admiratif des grands chanteurs brésiliens comme Joao Gilberto, Chico Buarque...
Antonio Zambujo avec sa voix à la beauté singulière nous mène aujourd'hui vers une chanson portugaise moderne et intemporelle.



ROMAN ADULTE
La dislocation / Louise Browaeys
Une jeune femme sort de l'hôpital, dépossédée de son identité et de son passé.
Temporairement amnésique, elle veut repeupler sa mémoire et pour cela, doit enquêter. Un homme va l'y aider, sans rien lui souffler Camille, dit K, ami et gardien d'un passé interdit.
Un premier roman en forme de fable écoféministe où la tragédie contemporaine côtoie l'espoir le plus fou.

La rappeuse Maevol en concert dans les arènes le 9 juillet !

Terre de Camargue accueille sur son territoire le projet « Itinéraire des Musiques Actuelles du Gard » : résidence d'artiste, ateliers, conférence-débat sur l'égalité Femmes-Hommes... et concert de clôture dans les arènes de St-Laurent d'Aigouze !

Porté par la Fémag (Fédération des musiques actuelles du Gard) dans différents territoires du Département, le projet « Itinéraire des Musiques Actuelles » (IMAG) est un parcours d'actions culturelles qui vise à la fois à accompagner la création artistique locale, à créer du lien avec les populations et à encourager les échanges sur l'égalité Femmes-Hommes.
Autant d'objectifs qui rejoignent ceux de la politique culturelle de la Communauté de communes Terre de Camargue qui a souhaité cette année accueillir et soutenir le projet sur son territoire en coopération avec les villes du Grau du Roi, d'Aigues-Mortes et de St-Laurent d'Aigouze.

UN PARCOURS D'ACTIONS CULTURELLES

Cette année, l'IMAG est organisé en coopération avec l'association nîmoise Da Storm, pionnière de la culture hip-hop en France et organisatrice du festival Tout simplement hip-hop à Nîmes. L'artiste accompagnée est la rappeuse nîmoise, Maevol, qui intervient sur les différentes actions programmées. Après une semaine en résidence artistique au Grau du Roi, du 19 au 23 avril, pour préparer le concert de clôture, la rappeuse a animé 3 ateliers «écriture et chant rap», autour de la thématique de l'égalité filles-garçons, avec une classe de 4eme du collège d'Aigues-Mortes. Deux autres rendez-vous grand public sont programmés :

9 JUILLET À 20H : Maevol se produira en concert dans les arènes de St-Laurent d'Aigouze. Elle partagera la scène avec James The Prophet : l'artiste franco-américain, très gardois (Bagnols-sur-Cèze), est une révélation du rap.

Le projet « Itinéraire des Musiques Actuelles » est organisé avec le soutien de la DRAC, de la Région Occitanie et du Département du Gard.



La BD à l'honneur en Terre de Camargue

LES ATELIERS D'INITIATION À LA BD À ST-LAURENT D'AIGOUZE :

- le 9 juin au centre de loisirs et
- le 11 juin de 17h30 à 19h30

à la médiathèque Liliane Granier,
sur inscription au 04 66 53 04 63

C'est le dessinateur Guillaume Mazurage qui a été sélectionné pour la résidence d'auteur de bande dessinée en Terre de Camargue du 31 mai au 26 juin. Ateliers d'initiation et création d'une BD qui raconte le territoire sont au programme.

Guillaume Mazurage connaît déjà le territoire car ses talents de dessinateur l'ont conduit à travailler pour les décors de la série « Ici tout commence » tournée à Saint-Laurent d'Aigouze. «En parcourant vos villages et vos paysages, je suis tombé amoureux de la beauté des lieux, de ces couleurs, de cette histoire et des habitants. J'ai tout de suite été charmé par l'idée de pouvoir travailler sur un projet mettant cette richesse en avant.» a-t-il déclaré.

UNE BD SUR LE TERRITOIRE ET DES ATELIERS

En résidence pendant un mois dans un appartement mis à disposition par la ville du Grau du Roi, Guillaume Mazurage aura effectivement pour mission de créer une œuvre originale, sous forme de planches BD, pleinement inspirée du territoire. Son travail sera présenté à la fin de l'été dans le cadre d'une exposition itinérante sur les trois communes. Parallèlement, tout au long du mois de juin, l'auteur animera des ateliers d'initiation à la bande dessinée, dans les centres de loisirs mais aussi pour le grand public.

SOUTENIR LA CRÉATION, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Cette résidence d'auteur est un vrai projet collectif porté par la Communauté de communes et ses trois villes, Le Grau du Roi, Aigues-Mortes et St-Laurent d'Aigouze. Pour le Président de Terre de Camargue, le docteur Robert Crauste, elle répond à des enjeux à la fois artistiques, économiques et territoriaux : « Soutenir la création par la commande publique prend tout son sens dans le contexte actuel. Nous pensons également qu'une bande dessinée inspirée par notre territoire est une magnifique façon de faire rayonner Terre de Camargue. Et qui mieux qu'un artiste pour développer l'éducation artistique, fédérer et renforcer le lien social ? »

GUILLAUME MAZURAGE, UN ARTISTE COMPLET ET RECONNU

Avant de se consacrer entièrement à sa passion pour l'art graphique, Guillaume Mazurage, doctorat en pharmacie et diplôme d'école de commerce en poche, travaille d'abord pour l'industrie pharmaceutique puis comme consultant en stratégie financière aux États-Unis.
De retour en France en 2016, il revient définitivement et pleinement à la création artistique. Il travaille régulièrement dans la publicité, collabore à la création de romans illustrés et dessine aussi pour Disney et Picsou Magazine. À la suite de sa rencontre avec le capitaine Paul Watson de la Fondation de défense des Océans « Sea Shepherd », il publie aux éditions Hachette-Robinson en 2020, le premier tome de leurs aventures, Milagro. Les parrains de cette BD ne sont autres que les stars de la bande dessinée Jean-Claude Mézières et Pierre Christin, les auteurs de la saga Valerian & Laureline. Cet album qui s'inspire de faits réels est une véritable immersion à bord des navires de la fondation partis en mer de Cortez. Guillaume Mazurage travaille actuellement sur son prochain ouvrage qui paraîtra en avril 2022, et qui sera une nouvelle fois dédié à la mer et aux navigateurs.

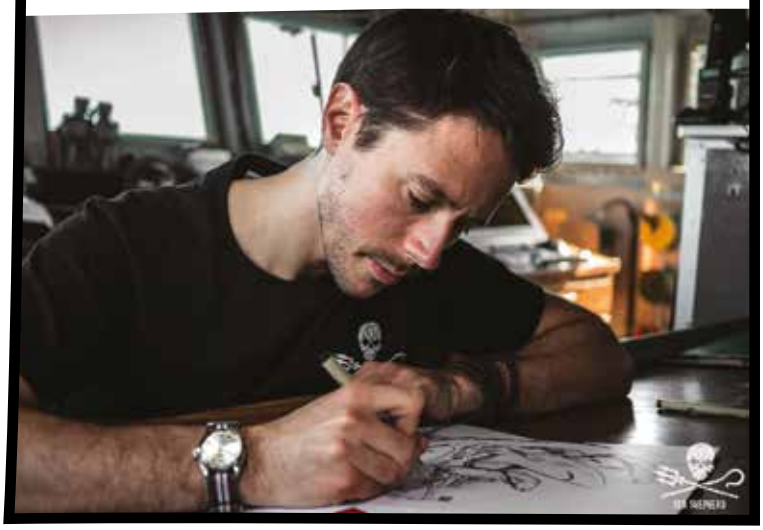

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

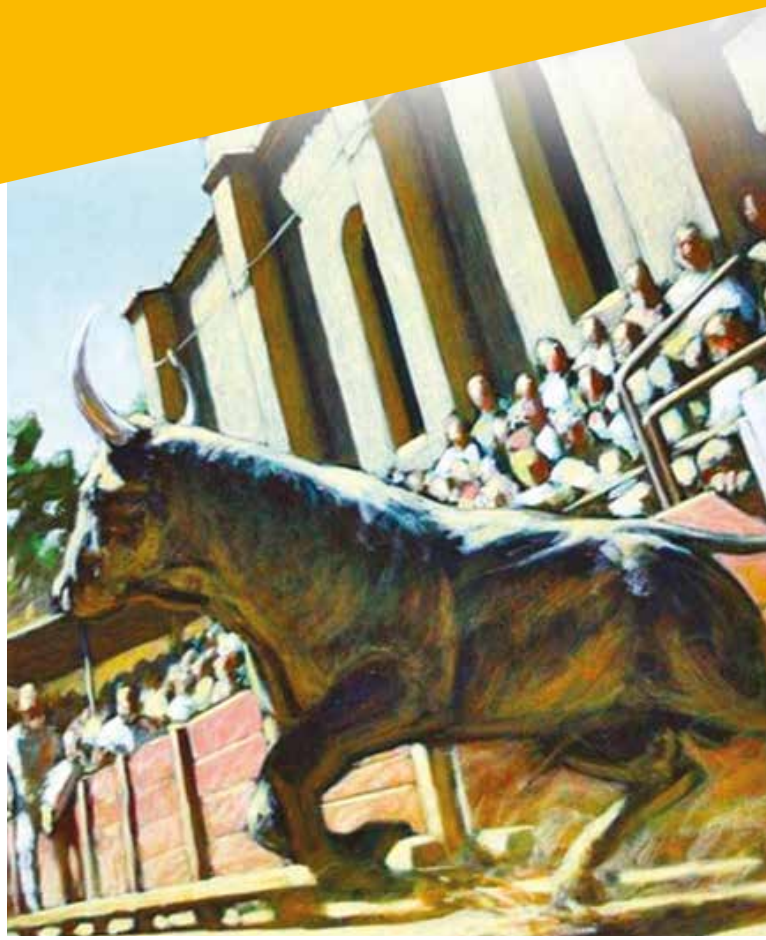

Club Taurin Lou Bandot

Moment nostalgie, le Club Taurin Lou Bandot vous propose de vous replonger dans vos souvenirs et redécouvrir les manades gagnantes du Printemps des Royales, dont les 26 ans auraient dû être fêtés cette année. 1995, pour sa 1ère année, le Printemps Des Royales ne comportait que 3 courses de 2 manades. La manade BRUNO (actuellement OCCITANE) l'a remporté le jour de la finale. C'est son unique participation.

Le Club Taurin Lou Bandot vous donne tout de même rendez-vous le samedi 28 août à 16h45 pour une course de taureaux jeunes et le dimanche 5 septembre pour un concours de manade trophée Guy Hugon. En attendant de se retrouver dans nos chères arènes, portez-vous bien.

1996 : MANADE FABRE-MAILHAN
1997 : MANADE SAUMADE
1998 : MANADE BLATIERE
1999 : MANADE BLATIERE
2000 : MANADE CUILLE
2001 : MANADE NICOLLIN
2002 : MANADE FABRE-MAILHAN
2003 : MANADE BLATIERE
2004 : MANADE LAURENT
2005 : MANADE CUILLE
2006 : MANADE CUILLE
2007 : MANADE NICOLLIN
2008 : MANADE FABRE-MAILHAN
2009 : MANADE SAUMADE
2010 : MANADE CUILLE
2011 : MANADE CUILLE
2012 : MANADE CUILLE
2013 : MANADE LAURENT
2014 : MANADE BLATIERE-BESSAC
2015 : MANADE LAGARDE
2016 : MANADE LAGARDE
2017 : MANADE LAGARDE
2018 : MANADE LAGARDE
2019 : MANADE NICOLLIN
2020 et 2021 : ANNULE CRISE SANITAIRE

Les peintres en liberté

L'évolution de la situation sanitaire en ce début d'année 2021 n'a malheureusement pas permis d'organiser notre exposition de printemps du mois d'avril qui devait se tenir à la salle des Arches. Mais nous restons optimistes : nous espérons pouvoir organiser les deux expositions suivantes qui se tiendront à la salle Vincent Scotto :

- Du 10 au 20 juillet : un été à Saint Laurent
- Du 20 au 31 août : Saint Laurent en fête

Nous en saurons plus dans les prochaines semaines. Alors croisons les doigts et nous vous donnons rendez-vous très bientôt.



Le café citoyen

Le Café Citoyen ne fonctionnant pas pour l'instant, nous avons pensé qu'il serait bon de rappeler des éléments déjà traités lors de débats antérieurs et essentiels pour la santé de notre planète.

Les déchets perdus, jetés par terre, dans les caniveaux, par la fenêtre de sa voiture ou même dans les toilettes peuvent finir en mer. Transportés par le vent et la pluie, ces déchets abandonnés finissent leur périple dans les fossés, roubines et fleuves qui débouchent ensuite dans nos mers et océans. Ces déchets polluants sont un véritable fléau : en France 40 milliards de mégots seraient jetés chaque année par terre, plus de 66% d'entre eux finissent dans la nature, le mégot constitue ainsi le premier déchet marin.

Au Grau du Roi, lors de l'automne dernier, il y avait plus de 246 mégots sur 100m de plage. **Quand on sait qu'un seul mégot libère 4000 substances toxiques** (nicotine, phénol, métaux lourds...) **et pollue à lui seul 500 litres d'eau...** alors adoptons des gestes citoyens : jetons nos mégots dans la poubelle ou munissons-nous d'un cendrier de poche.

SURTOUT NE MÉGOTONS PAS AVEC LA NATURE !



Le Comité des Fêtes

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous ne savons pas encore si nous pourrons organiser ce que nous avons prévu et nous retrouver autour de moments festifs.
Nous avons dû de nouveau annuler l'Abrivado de la Carbonnière et la journée du 1er mai.
L'espoir renaît, mais il nous faut rester prudents. Quoi qu'il en soit, voici le programme pour cet été et croisons les doigts !

Mardi 13 juillet : La Soirée du Terroir
Mercredi 28 juillet : 22h - course d'étalons
Vendredi 13 août : les 100 ans de la Manade Blatière
Samedi 21 au dimanche 29 août : la Fête de St Laurent
Tous les détails en temps voulu !
Suivez-nous sur Facebook : Cdf St-Laurent d'Aigouze et Instagram : cdfstlaurent



BOULANGERIE - PATISSERIE :
L'ATELIER DE PAULUS
Tél : 04.66.51.68.96
4 avenue du Général Trouchaud
30220, St Laurent d'Aigouze
Ouvert du Mardi au Samedi : 6h30/13h - 16h/19h30
Dimanche : 6h30/13h

L'association des Commerçants et Artisans de Saint-Laurent

Depuis 2006, Christel Cauquil agissait en qualité de présidente au sein de l'Association des Commerçants et Artisans, précédemment appelée : LAEC : Les Acteurs Economiques de Camargue. Aujourd'hui elle cède sa place à une nouvelle équipe. Thierry Gaidan devient le président de l'association et sera accompagné de Grégory Bionne, Guilhem Grouvel, Marie-Sara Blanchard, Marion Valentin, Roger Ull, Véronique Jourdan et Estelle Cau. Sans oublier Alain Moya, fidèle membre actif de l'association. L'un des premiers objectifs de l'association, sera de regrouper l'ensemble des acteurs économiques locaux pour agir ensemble dans l'élaboration de nouveaux projets, comme l'organisation de marchés nocturnes les vendredis d'été, un vide-grenier dans la zone commerciale du Grill, etc. Ces projets seront organisés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Le bureau invite les commerçants et artisans à se faire connaître auprès de l'association pour communiquer leurs idées et attentes.
Thierry Gaidan : 06 24 42 02 12
Mail : acasl30220@gmail.com



Un beau projet porté par l'association des Commerçants et Artisans et la Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et des Traditions

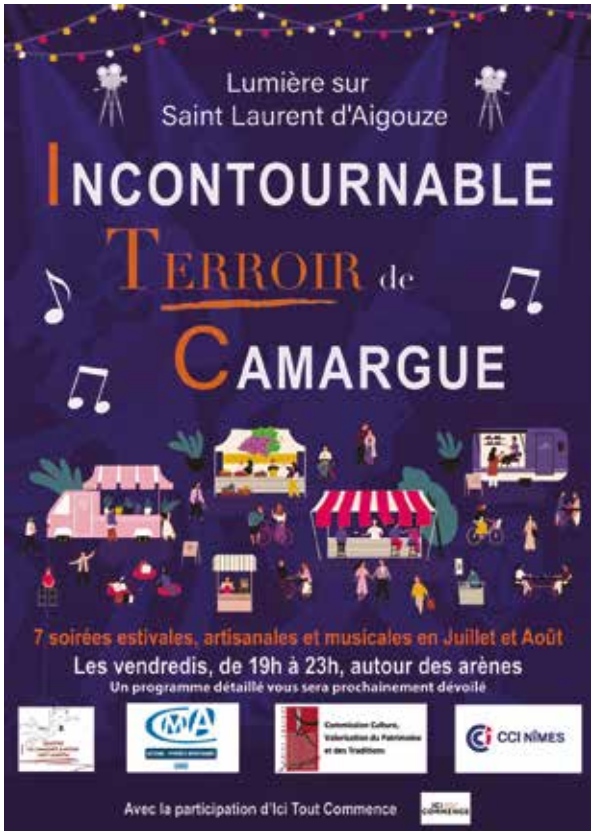

Association pour la sauvegarde de l'Eglise de Saint-Laurent



Vivement des jours meilleurs !
Une petite «éclaircie» printanière a subrepticement permis la tenue d'un marché sur la place du village, le 20 mars dernier, auquel a participé notre association. Malgré le temps glacial, notre stand a rencontré un grand succès permettant à certains de renouveler leur carte de membre, à d'autres d'acheter du vin de grande qualité ou bien quelques gourmandises en vue des Fêtes de Pâques. Quel plaisir de renouer avec des gens qui, eux aussi, étaient en attente de reprendre un peu le cours de leur vie... même momentanément.
Par la suite, à l'issue de la Messe des Rameaux, une petite vente de friandises pascales a ravi quelques gourmands. Désormais, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous attendons la levée des restrictions sanitaires pour lancer de nouvelles manifestations, comme un grand loto organisé cette fois encore avec l'Avenir Saint-Laurentais.
En attendant, vous pouvez continuer à nous suivre sur notre page Facebook : Association pour la Sauvegarde de l'église de Saint-Laurent d'Aigouze, à nous passer commande (vin, carte de membre, friandises, stylos, tickets de tombola...) en nous contactant par mail :
sauvegarde.eglise.stlaurent@gmail.com
ou par téléphone au : 06 17 36 39 62 - 06 62 71 00 24 - 06 01 71 43 71.
Au plaisir de vous retrouver très prochainement.

L'Avenir Saint-Laurentais

Après une année 2020 compliquée pour tout le monde, nous avons dû faire certaines concessions concernant notre programme... Alors que 2021 démarre comme la dernière année s'est finie, nous avons programmé 2 taureaux piscine les jeudis 8 juillet et 5 août.
Dans l'attente de la possible évolution du contexte sanitaire, nous prévoyons d'autres rassemblements (participations au marché du terroir, fête votive, etc.)
En espérant que la seconde partie de l'année soit meilleure.
Le bureau et les membres de l'Avenir Saint Laurentais.

VÉHICULES À VOTRE SERVICE 3 TAXI CONVENTIONNÉS

TRANSPORT MÉDICALISÉ AGRÉÉ TOUTES DISTANCES | PROFESSIONNEL TAXI PRIVÉ

TAXI Richard

1 TAXI 6 PLACES

2 TAXI 4 PLACES

— COMMUNE DE STATIONNEMENT : SAINT GILLES N°9 / VERGÈZE N°2 / ST-LAURENT D'AIGOUZE N°1 —

24H/24 7J/7

Partenaire des Taxi du Sud
Hérault : 04 67 42 80 00
Gard : 04 66 67 80 00

06 43 54 85 11 / 06 07 34 10 48

La Maison du Chien

TOILETTAGE
ACCESSOIRES
ALIMENTATION

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h
Fermé le mercredi

Saint-Laurent d'Aigouze 04.66.53.41.87

2 adresses pour vous servir

www.caveaulessablons.fr

vin des 4 sables DUNE

CAVE SABLEDOC

Caveau Les Sablons
Route des Saintes-Maries de la Mer
St Laurent d'Aigouze
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 75 20

Caveau Les Remparts
Route du Grau du Roi
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 60 55

SAURA MENUISERIE

depuis 1983

BOIS ALU PVC

Tél. 04 67 71 49 24 ~ Saint-Laurent-d'Aigouze ~ Marsillargues

Boulangerie Festival des Pains
Valérie & Williams MAUZAC

Festival DES PAINS

BIO Festival

Ouvert de 6h à 13h et de 16h à 19h30
Le dimanche de 7h à 12h30

Tél. 04 66 93 20 49
(face à la Poste)

ALS
LOCATIONS • MATERIELS

www.alslocations.com

&

CROQ'N'DOG
Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

PETITS PRIX TOUTE L'ANNÉE
CARTE DE FIDÉLITÉ

ROYAL CANIN · Nature's Variety · PRO PLAN · ADVANCE VETERINARY DIETS · LIBRA

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE

FLEXIBLES HYDRAULIQUES
HUILES • FILTRES • GAZ

S.A.V : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel.

Makita · STIHL · VIKING · ECHO

Ne cherchez plus... nous avons le matériel qu'il vous faut !

Ouvert du Lundi au Vendredi

04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES

ideocom - www.ideocom.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Axel Olive, le 22 janvier

Alexis, Florent Humbert, le 31 janvier

Maxence, Jean, Gérard Meyronneinc, le 9 février

Charlie, Alexia, Coralie Croux, le 17 février

Livia, Betsy Morgadinho, le 18 février

Nathan, Stephan, Michel Abel Delor, le 15 mars

Max, Delphine, Anais Rigoudy, le 3 avril

Nathael Madi, le 3 avril

Lola, Corinne, Helene Pol, le 6 avril

Mariages

Sophie Gaidoz et Olivier Dusfourd, le 10 avril

Laetitia Quétant et Rémy Segond, le 3 mai

Décès

Suzanne, Elisabeth, Francine Belloti née Mathevet, le 8 février

Pierre, Alfred, Louis Burnet, le 11 mars

Nicole, Valérie, Joséphine Cabassut née Langella, le 14 février

Jean, Alfred, Léon, Marie, Joseph Caffart, le 25 février

Daniel, Germain Catarsi, le 25 mars

André, Paul, Henri Dabit, le 28 janvier

Jacqueline, Marie D'Arcangelo née Sanchez, le 7 février

Alain Moline, le 9 avril

Thierry, Frédéric Pey, le 25 février

Jean-Marc, Henri Vincent, le 26 février

Christian, Louis Jourdan, le 9 mai

Claude, Henri, Christian Olive, le 26 mai 2021

TRIBUNE LIBRE

Même si la situation sanitaire semble tendre vers une amélioration, il convient toutefois de continuer à respecter les gestes barrière. Ces contraintes et les jauges imposées sont toutefois encore un frein à l'organisation de manifestations. Toutes les strates de la population en souffrent : jeunes et moins jeunes, membres d'associations, chacun espère un retour à la normale rapidement afin de reprendre ses activités. Pour relever le défi du confinement et égayer la vie des administrés, la solution aurait été d'user de créativité et d'abuser d'imagination...

Encore une fois, nous nous devons de signaler que notre groupe éprouve de la satisfaction de voir que plusieurs points de notre programme de campagne sont lancés par l'équipe municipale : la mutuelle communale et l'analyse des besoins sociaux (ABS) notamment.

Alors que la question de savoir quelle forme prendra la fête votive 2021, ce que l'on sait depuis le 27 avril dernier c'est qu'un immense personnage qui a marqué pour toujours l'histoire de la Camargue ne viendra pas s'asseoir cette année sur les bancs de nos arènes : pendant des décennies Marcel Raynaud est venu en famille voir courir ses biou portant fièrement les couleurs rouge et bleue. Le Grand Radeau est triste, nous le sommes aussi et renouvelons au clan Raynaud nos plus respectueuses et sincères condoléances.

Marie-Pierre Lavergne-Albaric
Lionel Jourdan
Santiago Condé

AGENDA

JUIN

Samedi 12 : Opération « Bicycode » marquage de vos vélos contre le vol. Rendez-vous sur la place de la République

Dimanche 13 : Opération « Nettoyons la Nature » nettoyage des abords du Vidourle. Rendez-vous à 9h30, moulin de Saint-Laurent d'Aigouze

Lundi 21 : « Faites de la musique » ouvert à tous les musiciens, chanteurs Saint-Laurentais, amateurs et professionnels !

Samedi 26 : Église de Saint-Laurent d'Aigouze, concert de musique sacrée organisé par la Commission Culture et dirigé par Jean-Marc Hebert à 18h

JUILLET

Mardi 6 : Course de tau neufs, challenge camping Fleur de Camargue, souvenir Jacky Rousseau organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe - à 21h30,

Jeudi 8 : Taureau piscine organisé par l'Avenir Saint-Laurentais

Vendredi 9 : Concert de rap tout public pour clôturer le projet «Itinéraire des musiques actuelles», avec la rappeuse Maevol en première partie et un groupe de rap tête d'affiche «James The Prophet». Arènes de Saint-Laurent d'Aigouze à 20h

Mardi 13 : Soirée du terroir organisée par le Comité des Fêtes

Du 10 au 20 juillet : Exposition des peintres en liberté « un été à Saint-Laurent », salle V.Scotto (Boulevard Gambetta)

Mardi 20 : Course de tau neufs, challenge camping Fleur de Camargue, souvenir Jacky Rousseau organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe à 21h30

Mercredi 28 : course d'étalons neufs organisée par le Comité des Fêtes

Jeudi 29 : Taureau piscine organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe à 21h30

AOÛT

Mardi 3 : Spectacle équestre « Cadence Dressage » présenté par Marie Barcelo organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe à 21h30

Jeudi 5 : Taureau piscine organisé par l'Avenir Saint-Laurentais

Mardi 10 : 19h : Messe de la Saint-Laurent avec gardians, arlésiennes et bénédiction des chevaux
- 20h : inauguration de plaques de rues avec les noms anciens
- 21h30 : course de tau neufs, challenge camping Fleur de Camargue, souvenir Jacky Rousseau organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe

Vendredi 13 : 100 ans de la manade Blatière organisée par le Comité des Fêtes

Mardi 17 : Taureau piscine organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe à 21h30

Du 20 au 31 août : Exposition des peintres en liberté « Saint-Laurent en fête », salle V.Scotto (Boulevard Gambetta)

Du samedi 21 au dimanche 29 août : Fête votive de Saint-Laurent d'Aigouze organisée par le Comité des Fêtes et la municipalité

Lundi 23 : Grande course landaise de la ganaderia Jean Louis Deyris organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe à 21h30

Samedi 28 : Course de taureaux jeunes organisée par le Club Taurin Lou Bandot à 16H45

Agenda transmis sous toute réserve de modification ou d'annulation

PERMANENCES DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Mercredi 16 juin, en mairie, de 9h à 12h sans rendez-vous
Mercredi 21 juillet, en mairie, de 9h à 12h sans rendez-vous
Mercredi 18 août, en mairie, de 9h à 12h sans rendez-vous

SEPTEMBRE

Samedi 4 : journée des associations

Samedi 11 : Journée « Rock and Paddle » au Vidourle en partenariat avec la commission sports

Samedi 18 : Journée du Patrimoine «côté Vidourle» organisée par la Commission Culture et Valorisation du Patrimoine, en partenariat avec l'Office du Tourisme (concours de pêche, musique, ambiance guinguette, expositions, ...)

SAINT L'AU SPORT

Samedis 12, 19, 26 JUIN dans les arènes organisé par la commission sport (Cardio, renforcement musculaire, étirements...)

SOIRÉES ESTIVALES, ARTISANALES ET MUSICALES

Vendredis 2, 9, 16, 23, 30 JUILLET de 19h à 23h, place de la République, organisée par l'association des commerçants et artisans Saint-laurentais et la Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et Traditions

Vendredis 6, 13 AOÛT de 19h à 23h, place de la République, organisée par l'association des commerçants et artisans Saint-Laurentais et la Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et Traditions

MAISON DU GRAND SITE DE FRANCE CAMARGUE GARDOISE

Mercredis 7, 21, 28 juillet et 4, 11, 18, 25 août 19h
Visites crépusculaires
En fin de journée, offrez-vous le bonheur d'observer la vie d'un site naturel au coucher du soleil.
Lieu de rdv : Maison du Grand Site. Tarifs : 6€/ad – 3€/enf.

Les jeudis de juillet et août de 10h à 12h
Défi nature famille
En famille, venez relever les défis nature lors de votre balade à la Marette.
Lieu de rdv : Maison du Grand Site. Tarifs : gratuit sans réservation

Vendredis 19,16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20, 27 août 7h30
Les matinales de la Marette
Rendez-vous pour une visite guidée à la découverte de la faune et des paysages de Camargue au lever du jour.
Lieu de rdv : Maison du Grand Site. Tarifs : 6€/ad – 3€/enf.

Samedi 3 juillet 14h30 et 16h30
Marionnettes et Machinettes par la Cie Artémia Salina
Un spectacle de 40 minutes où les enfants de 6 à 10 ans vont suivre l'histoire des machinettes qui déménagent !
Il y a beaucoup de travail dans ce théâtre du petit flamant. Mais d'où vient cette malle mystérieuse fermée à clef ?
Lieu de rdv : Maison du Grand Site. Tarif : 5€/personne.

Je participe à l'effort collectif, je désherbe devant chez moi !

Objectif 0 PHYTO



Terre saine
Communes sans pesticides

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

Saint Laurent d'Aigouze